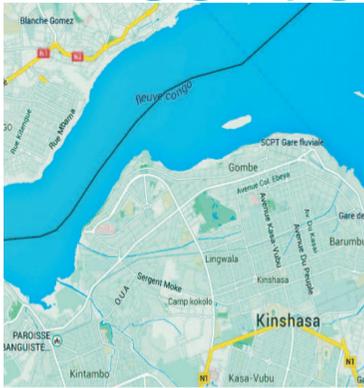


RD-CONGO

LE COURRIER
DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3310 - MARDI 4 SEPTEMBRE 2018

MOUVEMENTS CITOYENS

Répression des manifestations
contre la machine à voter

Sur initiative du mouvement citoyen Lutte pour le changement, plusieurs militants ont marché hier à Kinshasa, à Kananga (Kasaï central) et à Beni (Nord-Kivu) pour protester contre le recours par la Céni à la machine à voter en prévision des scrutins de décembre. Si à Kinshasa, les choses se sont passées relativement bien sans anicroches, tel n'a pas été le cas en provinces où des marches similaires ont été réprimées sur fond d'interpellation des manifestants.

Nonobstant la pression de l'opposition et de la société civile par l'entremise des mouvements citoyens, la Céni continue de se montrer inflexible quant à l'utilisation de ces engins dont un nouveau lot est attendu dans le pays du 9 au 12 septembre en provenance de Séoul (Corée du Sud).



Un sit-in des membres de la Lucha protestant contre la machine à voter

Page 2

CÉNI

Début de l'affichage des listes
provisoires des électeurs enrôlés

Norbert Basengezi consultant les listes provisoires d'électeurs dans un bureau de vote

Une nouvelle étape vient d'être franchie dans le processus électoral. Il s'agit de l'affichage des listes provisoires d'électeurs enrôlés dans les différents bureaux de vote. C'est hier que le vice-président de la Céni a lancé à Kinshasa cette opération censée s'étendre dans d'autres grandes villes du pays jusque dans les localités où les antennes de la Céni sont présentes.

Norbert Basengezi a invité les partis politiques et les candidats à exhorter leurs électeurs à vérifier si leurs noms sont repris ou non sur ces listes. Au-delà, cette opération permettra de tirer au clair l'affaire des 66% d'électeurs enrôlés sans empreintes digitales. Selon la Céni, près de 41 millions d'électeurs ont été enrôlés.

Page 6

INTERVIEW

Benjamin Mampuya :
« La communication pré-électorale
de la plupart d'acteurs politiques
en RDC n'est pas assez moderne »

Dans un entretien avec le Courrier de Kinshasa, le fondateur et directeur de la Compagnie générale de communication, basée à Paris, analyse les enjeux politiques de l'heure en RDC, notamment les futures élections, sur le plan de la communication. Benjamin Mampuya estime que la communication en cette période pré-électorale reste trop superficielle et clivante, frisant le populisme.

Répéter un slogan, dit-il, ne suffit pas, encore faut-il affirmer des projets avec une communication influente, efficace qui utilise des moyens variés pour toucher tous les électeurs, partout dans le pays. La seule innovation notable à ses yeux est le recours par les différents candidats aux réseaux sociaux pour communiquer.

Page 3

ÉDITORIAL

Vu de Beijing

Résumé en quelques mots et donc de façon schématique mais probablement juste alors que s'achève aujourd'hui le 7e Forum Chine-Afrique, voici comment le monde dans lequel nous vivons semble perçu par la nation qui s'emploie à devenir la première puissance de la planète.

° L'Amérique de Donald Trump s'enferme dans une forme de repli sur soi qui ne peut que l'affaiblir à moyen terme et lui faire perdre la place dominante qu'elle occupait depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

° L'Europe, minée par les dissensions internes que symbolise le Brexit, perd elle aussi son influence mais constitue un marché prospère sur lequel il convient de miser et donc d'investir.

° La Russie s'emploie très intelligemment à reconstituer l'empire que l'effondrement de l'URSS avait sapé il y a trois décennies et, de ce fait, redevient un voisin dont il convient de surveiller de près les agissements.

° Le Japon, qui s'est conduit aussi mal en Asie que l'Allemagne en Europe il y a soixante ans et qui a payé ses dérives au prix fort, ne peut être considéré aujourd'hui par ses voisins comme un partenaire sûr.

° Le Proche et le Moyen-Orient sont des zones de plus en plus instables qui risquent à tout instant de sombrer dans le chaos en raison des tensions existant entre l'Iran et Israël ou l'Arabie saoudite et qu'il convient donc de contourner.

° L'Amérique latine, toujours placée sous la domination plus ou moins avouée des Etats-Unis, ne peut être pour la Chine un marché accessible dans l'immédiat même si son essor présent la rend de plus en plus attrayante.

° Dans ce contexte général, c'est bien l'Afrique qui constitue pour l'ex-Empire du Milieu le partenaire le plus intéressant, le marché le plus attrayant, la région du monde sur laquelle il convient le plus de miser.

Telle est, nous semble-t-il, la conclusion qu'il convient de tirer du Sommet de Beijing auquel a participé en bonne place la plus haute autorité du Congo, Denis Sassou N'Guesso. La suite de l'histoire dira si ce diagnostic était juste mais tout indique, aujourd'hui, qu'il a de fortes chances de l'être.

Les Dépêches de Brazzaville

PROTESTATION CONTRE LA MACHINE À VOTER

Des manifestations de la Lucha sévèrement réprimées

Plusieurs militants du mouvement citoyen ont été arrêtés, le 3 septembre, aussi bien à Kinshasa qu'à l'intérieur du pays, alors qu'ils entendaient organiser des marches pour dénoncer l'outil informatique devant être utilisé pendant les prochaines élections de décembre.

Matinée mouvementée à Kinshasa, le 3 septembre, précisément au centre-ville qui a été pris d'assaut, aux premières heures, par des jeunes militants du mouvement citoyen Lutte pour le changement (Lucha). Ces derniers, munis des banderoles et autres affiches portant des mentions hostiles au pouvoir et surtout à la machine à voter, à grand renfort des slogans antipatriotiques et démobilisateurs, ont investi le rond-point Kin Mazzière d'où devrait partir leur marche. Ils ont, pour ainsi dire, tenu promesse après avoir ameuté l'opinion des semaines entières sur l'organisation de cette manifestation. Depuis le 21 août, des appels à la mobilisation générale autour de cette marche se sont succédé avec le concours des réseaux sociaux où la Lucha est omniprésente.

Ces jeunes gens hystériques, environ une trentaine, entendaient ainsi manifester contre le recours par la Commission électorale nationale indépendante (Céni) de la machine à voter lors des élections du 23 décembre prochain. La Lucha autant qu'une bonne frange de l'opposition et de la société civile redoutent le fait que

cette machine ne balise la voie au triomphe électoral du candidat de la mouvance présidentielle en cautionnant une tricherie à grande échelle et suffisamment planifiée. De Kin Mazzière, les manifestants ont mis le cap vers le siège de la Céni, sur le boulevard du 30 juin, où ils espéraient déposer leur mémorandum. C'était sans compter avec les éléments de la police déployés sur ce périmètre et qui suivaient à la loupe tous les faits et gestes des manifestants. Dès lors qu'ils ont commencé à déraiper en prenant du volume dans un milieu aussi stratégique, ils ont été empêchés dans leur progression.

C'est à quelques encablures du siège de la Céni que les activistes ont été arrêtés par les forces de l'ordre. Près de vingt manifestants, parmi lesquels cinq filles, ont été embarqués dans les jeeps de la police ayant fait irruption sur les lieux et conduits au camp Lufungula, pendant que d'autres ont été carrément acheminés au commissariat provincial de la police où ils ont été placés en garde à vue. Après une détention de près d'une heure, les activistes arrêtés ont subi un interrogatoire serré sur les vraies motivations de leur marche, du reste non autorisée par l'autorité urbaine, à en croire le général Sylvano Kasongo. « Nous leur avons prodigué des conseils avant de les libérer. Ce sont des jeunes gens qui troublaient seulement l'ordre public », a précisé le commissaire de la police/ville de Kinshasa. Après leur relâchement, les incriminés ont été escortés par une jeep de la police jusqu'à leur lieux d'habitation.

Si à Kinshasa, les choses se sont passées relativement bien sans anicroches, tel n'est pas forcément le cas ailleurs dans l'arrière-pays où des marches similaires ont été organisées. C'est notamment le cas de Mbandaka (le chef-lieu de la province de l'Equateur), où plusieurs arrestations ont été enregistrées. Selon la Lucha, dix-huit de ses militants ont été arrêtés alors que la marche à été réprimée. A Goma, dans l'est du pays, la police a empêché la marche et procédé à des arrestations. Il est fait état, lors de ces échauffourées, d'au moins cinq blessés graves qui ont immédiatement été admis à l'hôpital Heal Africa. A Kananga, le maire de la ville avait carrément interdit la marche pour prévenir d'éventuels troubles. Malgré cela, quelques téméraires ont cependant marché, s'exposant aux interpellations de la police.

Nonobstant la pression de l'opposition et de la société civile par l'entremise des mouvements citoyens, la Céni continue de se montrer inflexible quant à l'utilisation de la machine à voter. Un nouveau lot de ces appareils est attendu dans le pays, du 9 au 12 septembre, en provenance de Séoul (Corée du Sud) où séjourne actuellement le président de la Céni, Corneille Nangaa, censé coordonner l'expédition de soixante-dix mille pièces déjà produites. Deux autres livraisons sont prévues du 18 au 23 septembre et le 6 octobre, d'après la Centrale électorale.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoulou, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Romnique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Durly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoulou

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Adrienne Londole
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Pala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

INTERVIEW

Benjamin Mampuya: « La communication pré-électorale de la plupart des acteurs politiques en RDC n'est pas assez moderne »

Le fondateur et directeur de la compagnie générale de communication (CGC), basée à Paris, analyse les enjeux politiques de l'heure en République démocratique du Congo (RDC), notamment les futures élections, sur le plan de la communication. Entretien.

Le courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Vous êtes un spécialiste de la communication d'influence en Europe et en Afrique. Que peut-on comprendre par ce concept et comment intervenez-vous auprès des politiques et gouvernement africains ?

Benjamin Mampuya (B.M.) : La Compagnie générale de communication (CGC) est une agence de communication d'influence qui s'adresse aux acteurs économiques et politiques actifs sur l'axe Europe/Afrique. Nous accompagnons des institutions, organisations et personnalités africaines, dans leurs réflexions stratégiques mais également dans la production de contenu et le déploiement opérationnel des actions de communication afin de les positionner comme des acteurs les plus influents de leur écosystème. Notre intervention auprès des autorités publiques s'oriente vers la mise en place des meilleures stratégies et outils de communication qui permettront de présenter clairement leurs actions et d'être plus visibles et mieux compris de leurs publics, aussi bien de la population, de la société civile, des acteurs économiques, des membres de la diaspora, des investisseurs étrangers ou encore des institutions internationales.

Pour les personnalités, le travail s'attache le plus souvent à la stature et l'image. Il s'agit, entre autres, de structurer leurs expertises, de conforter et d'explicitier leurs prises de position avec comme finalité d'incarner durablement une fonction.

L.C.K. : Originaire de la RDC, comment analysez-vous aujourd'hui la communication des autorités du pays sur le plan national et international ? Quels sont, selon vous, les messages qui sont émis ?

B.M. : La communication des autorités congolaises est intimement liée à l'image du président actuel. Le chef de l'État n'est pas un adepte de la politique spectacle, il se distingue par la parcimonie avec laquelle il orchestre ses prises de parole. En dix-sept ans de pouvoir, il n'a tenu que trois conférences de presse et n'a accordé que de rares interviews aux médias étrangers. Par ricochet, cette stratégie déteint sur la communication de son gouvernement dont les actions et les positions sont souvent rendues difficiles à lire. En août dernier, lorsque le parti de la majorité a dévoilé le nom de son candidat pour l'élection présidentielle prochaine, cette annonce a été favorablement accueillie par la population congolaise et par la communauté internationale. Le président congolais a tenu son engagement et conformément à la Constitution, il ne s'est pas présenté pour un nouveau mandat. Cette décision a eu un impact positif sur son image et sur celle de son gouvernement. Mais l'effet est vite retombé car cette communication n'avait pas été préparée. Les communicants au sein de la majorité n'ont pas su tirer profit de cet élan de « bienveillance » pour repositionner l'image du président sortant et de son gouvernement. Un travail qui aurait aussi pu être profitable au candidat de la majorité désigné pour cette élection, qui va souffrir de cette non-communication. C'est un handicap par rapport à ses concurrents qui, eux, semblent avoir essayé de structurer leur communication et intégrer le jeu médiatique. Sur le plan politique, une transition se prépare, s'anticipe et il en va de



Benjamin Mampuya

même pour la communication qui va accompagner cette passation. Mais comme toujours, lorsqu'il s'agit de la communication de la RDC, les autorités semblent naviguer à vue, en s'inscrivant passivement en réaction aux événements, alors qu'elles devraient pleinement maîtriser leur agenda de communication. C'est très étonnant de la part du pouvoir, alors que partout au monde, les hommes publics travaillent main dans la main avec des équipes de communication rodées.

L.C.K. : Parlant des élections, quelle analyse faites-vous de la communication pré-électorale de certains acteurs politiques de la majorité et de l'opposition ?

B.M. : Je pense que la communication pré-électorale de la plupart des acteurs politiques n'est pas assez moderne. Que ce soit pour les candidats de la majorité ou ceux de l'opposition, la communication reste trop superficielle et clivante, au risque de friser le populisme. Cela me fait penser aux campagnes qui étaient effectuées il y a une dizaine d'années et qui malheureusement ne sont plus adaptées de nos jours. Ils ont conservé les mêmes méthodes de propagande avec des messages au contenu souvent très pauvre. Répéter un slogan ne suffit pas, il faut affirmer des projets avec une communication influente, efficace et qui utilise des moyens va-

riés pour toucher tous les électeurs, partout dans le pays. La seule innovation notable de ces candidats est l'usage des réseaux sociaux pour communiquer. D'un point de vue global, on peut malgré tout saluer la capacité des acteurs de l'opposition à faire du buzz, jouant sur une posture de victimisation qui leur a sans aucun doute déjà permis de gagner la bataille médiatique. Et même si on peut préciser qu'historiquement la presse internationale est favorable à l'alternance, on note que les leaders de l'opposition ont plus de facilité et d'arguments pour mobiliser les différents médias et faire passer leurs messages. A contrario, ce à quoi le gouvernement montre une incapacité à pouvoir répondre, que ce soit sur le plan de l'argumentation ou des forces mobilisées. On l'a vu lors des rejets des dépôts de candidature. Sur le plan politique, ces épisodes montrent la faiblesse de la classe politique congolaise. Sur le plan de la communication, ces quelques jours de perturbation ont permis de mettre en lumière les forces et faiblesses de l'ensemble des protagonistes de la campagne présidentielle. Par leurs facultés ou non de mettre en avant leur positionnement, d'asseoir leur légitimité et de mobiliser autour de leurs objectifs.

notamment la mise en œuvre des solutions de communication variées les plus pertinentes afin d'obtenir le soutien du plus grand nombre d'influenceurs (des acteurs locaux et internationaux) en faveur du candidat. Les mécanismes d'influence lors des campagnes électorales, dans la majeure partie des pays du continent africain, sont différents de ceux que l'on peut rencontrer en Europe. En Afrique, l'origine ethnique du candidat reste encore très souvent une composante importante dans le choix des électeurs. Autre facteur de poids : le soutien indispensable des « vieux éléphants », ces personnalités omniprésentes qui tiennent les rênes des partis politiques depuis des années. Ce qui rend notamment difficile de voir en Afrique l'accession au pouvoir d'un jeune challenger – façon trajectoire « Macron » - sans coup d'État. Par ailleurs, les outils de communication ne sont pas tous adaptés pour s'adresser à l'ensemble des citoyens en tout point du territoire. En effet, on ne communique pas et on ne mène pas une campagne de la même façon dans les grandes métropoles et dans les provinces éloignées, où il n'y a ni eau ni électricité, où les routes sont quasi impraticables. Enfin, plus spécifiquement pour la présidentielle, il est encore essentiel de prendre en compte le poids de la « communauté internationale ». Certains ont annoncé la fin de la France-Afrique, d'autres attestent qu'il y a de nouveaux invités à la table, comme la Chine, la Russie ou encore les pays du golfe. Après avoir intégré tous ces éléments contextuels, l'Agence de communication d'influence doit construire le storytelling et mettre en place des actions qui vont permettre à un candidat d'avoir la légitimité et les soutiens nécessaires pour mener à bien sa campagne.

L.C.K. : Justement, comment la communication d'influence peut-elle être utilisée en cette période électorale en RDC ou ailleurs ? Quels en sont les grands principes et les grandes orientations ?

B.M. : En période de campagne, une agence de communication d'influence n'intervient pas uniquement pour trouver le meilleur slogan et réaliser la plus belle affiche pour un candidat. Notre mission est bien plus large, avec

notamment la mise en œuvre des solutions de communication variées les plus pertinentes afin d'obtenir le soutien du plus grand nombre d'influenceurs (des acteurs locaux et internationaux) en faveur du candidat.

Les mécanismes d'influence lors des campagnes électorales, dans la majeure partie des pays du continent africain, sont différents de ceux que l'on peut rencontrer en Europe. En Afrique, l'origine ethnique du candidat reste encore très souvent une composante importante dans le choix des électeurs. Autre facteur de poids : le soutien indispensable des « vieux éléphants », ces personnalités omniprésentes qui tiennent les rênes des partis politiques depuis des années. Ce qui rend notamment difficile de voir en Afrique l'accession au pouvoir d'un jeune challenger – façon trajectoire « Macron » - sans coup d'État. Par ailleurs, les outils de communication ne sont pas tous adaptés pour s'adresser à l'ensemble des citoyens en tout point du territoire. En effet, on ne communique pas et on ne mène pas une campagne de la même façon dans les grandes métropoles et dans les provinces éloignées, où il n'y a ni eau ni électricité, où les routes sont quasi impraticables. Enfin, plus spécifiquement pour la présidentielle, il est encore essentiel de prendre en compte le poids de la « communauté internationale ». Certains ont annoncé la fin de la France-Afrique, d'autres attestent qu'il y a de nouveaux invités à la table, comme la Chine, la Russie ou encore les pays du golfe. Après avoir intégré tous ces éléments contextuels, l'Agence de communication d'influence doit construire le storytelling et mettre en place des actions qui vont permettre à un candidat d'avoir la légitimité et les soutiens nécessaires pour mener à bien sa campagne.

Propos recueillis par Patrick Ndingidi

4^e ÉDITION SULTANI MAKUTANO

Le rendez-vous reporté au 17 septembre

Initialement prévu pour le 14 septembre, le forum économique a été ajourné, à en croire un communiqué des organisateurs.

La Semaine minière de Kolwezi, placée sous le haut patronage du président de la République, Joseph Kabila Kabange, initialement prévue du 6 au 9 septembre, a été déplacée du 12 au 14 septembre, apprend-on de la même source. Ce changement de

date a contraint l'organisation du Sultani Makutano à modifier, à son tour, la date de sa journée «Conférences» qui aura donc lieu le 17 septembre, à l'hôtel Kempinski Fleuve Congo. En effet, le conflit d'agenda pour nombre des personnalités souhaitant participer à la Semaine minière allait priver le Sultani Makutano des voix essentielles à

un débat de haute facture sur le « Local content ». A l'exception de ce report de la journée du 14 au 17 septembre, les lieux, horaire et programme de la journée ne sont aucunement modifiés. Les événements programmés les 13 et 15 septembre se dérouleront également comme prévu. Cette année, ce forum rassemblant les acteurs de l'économie

en RDC se déroulera en synergie totale entre les deux capitales les plus proches au monde : Brazzaville et Kinshasa.

« Le Congo de demain se construira avec les initiatives, projets, apports et soutiens des locaux mais aussi avec celui de ses fils et filles dispersés en diaspora. Alors, rassemblons-nous, identifions-nous les uns auprès

des autres afin de faire connaître nos domaines d'expertise. Soulignons les belles actions de nos frères et sœurs là-bas au pays ou ici en diaspora », tel est le cri de cœur lancé par Ntumba Biayi (Journaliste/RP/Événementiel) à l'endroit des partenaires, effectifs et potentiels, de ce grand forum économique devenu quasi incontournable au pays.

Alain Diasso

EDUCATION

Timide rentrée scolaire 2018-2019

Dans différentes rues de Kinshasa, les élèves en uniforme bleu-blanc ont été de moins en moins visibles le 3 septembre, premier jour de la reprise des classes. Une situation qui s'explique, entre autres, par les difficultés socioéconomiques qu'éprouvent plusieurs familles kinoises aux revenus modestes.

Contrairement aux années antérieures où l'on notait un certain engouement dès le premier jour de la rentrée des classes, cette fois-ci l'effervescence n'y est presque pas. Après deux mois de vacances, les élèves du secteur de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel (EPSP)

continuent de tirer en longueur leurs congés, pas du tout pressés d'emprunter le chemin de l'école. Ce lundi 3 septembre, à Kinshasa et ailleurs dans l'arrière-pays, la rentrée s'est effectuée de manière timide, sans grande pompe. Les différents établissements scolaires qui ont ouvert leurs portes attendaient désespérément les élèves, qui se sont fait désirer. Les salles de classe étaient quasiment vides, mis à part quelques élèves dont les parents avaient fait l'essentiel, en leur dotant des fournitures scolaires requises. Ce qui n'est sans doute pas le cas de nombreux parents impayés, sans ressources et qui continuent à at-

tendre des salaires hypothétiques pour acheter à leurs progénitures des kits scolaires.

Dans les rues de Kinshasa, c'est à peine que l'on pouvait apercevoir ce lundi un élève en tenue bleu-blanc. Ils étaient, pour ainsi dire, quasiment invisibles. Pendant ce temps, le centre-ville et d'autres lieux de négoce étaient pris d'assaut par des parents retardataires qui, en dernière minute, tentaient le forcing pour répondre aux besoins de scolarité de leurs enfants. Face à la hausse des prix des fournitures scolaires, certains ont dû se contenter du peu ou mieux, de ce qui était à la portée de leur maigre bourse, quitte à compléter

le reste progressivement. Du côté des vendeurs, c'est la consternation. Ils déplorent l'absence des acheteurs en dépit de leur niveau de stock élevé mais dont les prix appliqués contrastent nettement avec le volume de la bourse des consommateurs. Outre cette dimension liée à la situation économique délétère du pays, certains analystes justifient cette rentrée scolaire timide par la tension politique de l'heure mais aussi par les difficultés récurrentes de transport à Kinshasa et dans les grandes villes du pays.

A Beni, territoire du Nord-Kivu frappé par la maladie à virus d'Ebola, la plupart des parents

ont hésité d'envoyer leurs enfants ce premier jour à l'école, bien que la direction provinciale de l'EPSP/Nord-Kivu ait affirmé avoir pris toutes les dispositions pour sécuriser les élèves et les enseignants contre cette épidémie. A Kisangani (province de la Tshopo), les syndicats des enseignants continuent de déplorer le non-paiement de certains d'entre eux, notamment les nouvelles unités, prêts à boycotter la rentrée scolaire par solidarité à leurs collègues.

Alain Diasso

RENTREE SCOLAIRE 2018-2019

Des kits scolaires au bénéfice des enfants vivant avec handicap et albinisme

Le geste, fruit du partenariat entre l'ONG des albinos de la RDC, la Fondation Mwimba-Texas (FMT), le ministère Iman'Enda et la Fondation Kizubanata, entre dans le cadre de la vision humanitaire de ces trois organisations qui ont décidé de mener, désormais, certaines actions ensemble.

Des enfants albinos et ceux vivant avec handicap, en âge d'aller à l'école, ont reçu, le 31 août dans la salle du Jardin botanique de Kinshasa, des kits scolaires de la part de la FMT et de ses deux partenaires. L'objectif poursuivi est de faciliter le retour de ces enfants à l'école pour l'année scolaire 2018-2019.

Dans le lot, il y avait des cahiers, des stylos et des lattes. Pour les enfants albinos, il y a eu en plus des boîtes de vaseline et de lunettes solaires en vue de leur permettre de protéger leur peau et leurs yeux des rayons de soleil.

Tous les enfants ont droit à l'éducation

La FMT a indiqué que cette donation entre dans le cadre des actions ordinaires qu'elle mène chaque année depuis vingt ans, pour le bien-être des personnes vivant avec albinisme et des personnes démunies. Ce qui l'amène à distribuer, à la veille des rentrées sco-



laires, des kits à ces enfants. Pour le ministère Iman'Enda, cette intervention fait partie de la campagne de sensibilisation menée sur le thème de l'ONU « *Briser les barrières, ouvrir les portes pour une société inclusive et le développement de tous* ». Cette association soutient, dans cette optique, la scolarité des enfants vi-

vant avec handicap et ceux dont les parents vivent avec handicap.

La Fondation Kizubanata, qui est également dans l'humanitaire, s'est jointe à ces deux organisations en vue de faciliter la rentrée scolaire aux bénéficiaires. Le président de la Fédération congolaise de basketball sur fauteuil et de la Fondation Kizubanata, Gégé Kizubanata, a été accompagné, dans cette manifestation, par l'orchestre Umoja. C'est ce groupe composé de jeunes chrétiens venus de différentes églises de Kinshasa qui a agrémenté la rencontre.

Plusieurs autres personnalités, partenaires de la FMT, ont marqué de leur présence cette cérémonie en vue de l'encourager dans sa mission d'encadrement, de sensibilisation et de défense des droits des albinos.

Toute rencontre étant pour la FMT une occasion de sensibiliser, à la suite

Distribution symbolique des kits par les donateurs de son président, le catcheur albinos Alphonse Mwimba Makiese Texas, tous les intervenants ont, dans leurs messages à cette occasion, appelé les albinos à s'accepter afin de se faire accepter par la société. « Vous êtes des êtres humains, comme sont les non-albinos, et vous avez des droits, comme ils les ont également. Que ceux qui sont à l'étude s'adonnent avec conscience à cette tâche afin d'assurer leur avenir », ont-ils conseillé en substance.

La FMT qui venait de fêter son vingtième anniversaire a profité de cette manifestation pour remettre des diplômes d'honneur à ses partenaires qui l'accompagnent dans sa mission et qui étaient absents lors de la célébration du 28 juin dernier.

Lucien Dianzenza

**Vous venez de perdre un être cher
et vous souhaitez utiliser notre quotidien
pour le faire savoir à vos proches**

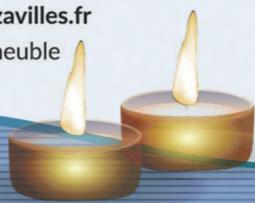


Une équipe de professionnels est à votre disposition

Tél: +242 05 532 0109

E-mail: regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

84, bd Denis Sassou N'Guesso Immeuble
les Manguiers (Mpila), Brazzaville



FAUNE

Le Zimbabwe va transférer dix rhinocéros blancs vers la RDC

L'opération sera effectuée conformément aux protocoles de transfert de la faune locale et internationale, en particulier le plan de conservation des rhinocéros d'Afrique. Elle vise, entre autres, à élargir l'aire de répartition régionale de cette espèce, indique un communiqué de Zimparks, l'autorité de gestion des parcs et de la faune du Zimbabwe.

Les dix rhinocéros sont en provenance de trois parcs du Zimbabwe: le parc du lac Chivero, le parc de loisirs Kyle et le parc national Matopos. Selon Zimparks, le transfert vise aussi à renforcer le programme régional de conservation des rhinocéros. « Selon le groupe de spécialistes des rhinocéros de l'UICN, 98% de la population mondiale des rhinocéros blancs se trouve dans quatre pays seulement, à savoir l'Afrique du Sud, la Namibie, le Zimbabwe et le Kenya. Ainsi, le Zimbabwe est l'un des principaux pays de l'aire de répartition du rhinocéros blanc, qui se propose comme source d'expansion de l'aire de répartition du rhinocéros dans d'autres pays ou partis privés », indique le communiqué.

L'autorité de gestion des parcs et de la faune du Zimbabwe précise que le transfert se fait dans



Vue d'un rhinocéros blanc

le respect des protocoles locaux et internationaux de transfert de la faune, en particulier les lignes directrices de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) sur la pré-translocation des rhinocéros et le plan de conservation des rhinocéros africains des États de l'aire de répartition du rhinocéros en Afrique.

Trois raisons pour le transfert

D'après Zimparks, le transfert est effectué pour trois raisons. Premièrement, étendre l'aire de répartition régionale des rhino-

céros. A ce sujet, explique-t-on, l'élargissement des aires de répartition des rhinocéros nationales et régionales est l'un des objectifs du plan de conservation de cet animal en Afrique. L'exercice est un effort délibéré pour renforcer la sécurité et la prolifération génétique de l'espèce au niveau régional.

La deuxième raison, indique-t-on, est liée aux preuves de la réussite de la conservation des rhinocéros au Zimbabwe, l'un des principaux pays de l'aire de répartition du rhinocéros dans le monde qui a

connu une croissance démographique régulière des rhinocéros blancs et noirs. « Au cours des dernières années, le Zimbabwe a joué un rôle important dans la reconstitution de nouvelles aires de répartition telles que le delta de l'Okavango, au Botswana, où huit rhinocéros noirs ont été envoyés en 2016 dans le cadre du don de vingt rhinocéros de pays à pays au Botswana », indique le communiqué de Zimparks.

La troisième raison évoquée est celle de l'état de braconnage et de la sécurité des rhinocéros en

République démocratique du Congo (RDC). Pour Zimparks, le gouvernement zimbabwéen est conscient que la RDC a perdu sa population de rhinocéros blancs du nord à l'extinction en grande partie à cause du braconnage. Cependant, précise-t-on, pour cet exercice, une évaluation scientifique et de gestion de la sécurité ainsi que de l'application de la loi et de la prolifération biologique potentielle des rhinocéros ont été effectuées pour éclairer les exigences du transfert. « Depuis que le rhinocéros blanc du nord a disparu en RDC, il n'y a pas de craintes de dilution des gènes avec les rhinocéros destinés à être transférés du Zimbabwe (les rhinocéros du Zimbabwe sont des rhinocéros blancs du sud). Le statut de sécurité et d'application de la loi du bien récepteur a été évalué sur la base des exigences locales (Zimbabwe) et internationales (lignes directrices de l'UICN) avant le transfert. Le gouvernement zimbabwéen était satisfait que les conditions avant et après le transfert en RDC respectent les normes requises pour le rétablissement réussi des rhinocéros dans ce pays », indique le communiqué de l'autorité de gestion des parcs et de la faune du Zimbabwe.

Patrick Ndungidi

ITURI

La planification communautaire foncière participative en voie d'être mise en oeuvre

Le gouvernement provincial et l'ONU-Habitat RDC, déterminés à travailler ensemble pour assurer l'émergence d'une paix sociale et d'une croissance économique durable au bénéfice des communautés, ont conclu, la semaine dernière, un protocole pour la réalisation du projet au profit des groupements Mayalibo dans la chefferie de Mambisa, Pimbo et Pitso dans le secteur de Walendu Djatsi, en territoire de Djugu.

Le protocole d'accord a été signé par le gouverneur de la province de l'Ituri, Jefferson Abdallah Pene Mbaka, et le directeur Pays de l'ONU-Habitat RDC, Abel Walendom.

Le projet Planification communautaire foncière participative, financé par l'agence britannique d'aide au développement, le DfID, s'inscrit dans la stratégie internationale de soutien à la sécurité et la stabilisation pour l'est de la République démocratique du Congo (RDC). Il vise à renforcer l'autorité de l'Etat et de ses différents démembrements ainsi que

la résilience socioéconomique de la population, notamment des femmes et des jeunes.

Dans son allocution prononcée à cette occasion, le gouverneur de la province de l'Ituri a salué la mise en oeuvre de ce projet pilote dans le territoire de Djugu par l'ONU-Habitat. Ce protocole d'accord, a-t-il déclaré, est un accompagnement qui aidera les deux parties, au niveau des groupements de Mayalibo, Pimbo et Pitso, à trouver des solutions de manière participative et inclusive aux problèmes fonciers qui sèment la désolation dans ces communautés. Le gouvernement provincial de l'Ituri, a-t-il poursuivi, avec l'appui de son partenaire ONU-Habitat, tente de prendre des initiatives de manière concertée et efficace en vue d'améliorer la gouvernance foncière locale qui contribuera à l'émergence d'une paix sociale et d'une croissance économique durable au bénéfice de ces communautés. Jefferson Abdallah Pene Mbaka a, par ailleurs, souligné que la question foncière est une probléma-

tique épineuse en Ituri qui mérite une gestion particulière au regard des multiples problèmes qu'elle engendre et qui souvent sont la source des conflits entre communautés.

Pour sa part, Abel Walendom de l'ONU-Habitat s'est également réjoui de la signature de ce protocole. « C'est un outil garantissant l'engagement de l'Etat congolais à assurer la cohésion sociale par la réduction des conflits fonciers, à travers une approche communautaire et participative de la planification et de la gestion de son cadre de vie ». Cette approche, a-t-il indiqué, réunira à la fois les acteurs étatiques, le secteur privé, la société civile, les concessionnaires et les confessions religieuses autour des chefs locaux pour des travaux de planification spatiale. Celle-ci, a-t-il précisé, commencera par le projet pilote de Pimbo, en territoire de Djugu.

Le directeur Pays de l'ONU-Habitat RDC a profité de cet instant pour réitérer la volonté et l'engagement de son agence à

travailler en partenariat avec le gouvernement de la RDC ainsi que la province de l'Ituri, pour « contribuer au développement économique et social de sa population ». Abel Walendom a conclu: « Je puis vous assurer que cette volonté et cet engagement sont fondés sur la confiance mutuelle et le partenariat pour une province de l'Ituri du XXIe siècle ».

S'adressant aux représentants de la population de Djugu, le ministre provincial en charge des Affaires foncières, Gilbert Lomo wa Mukahika, qui a pris part à la cérémonie, les a exhortés à agir de manière plus responsable dans l'exécution de ce projet. Il a, en outre, sollicité leur compréhension, adhésion et implication pour que le projet atteigne ses objectifs.

Après la cérémonie, le directeur Pays de l'ONU-Habitat RDC a remis au gouverneur de la province du matériel comprenant notamment une station totale,

un système mondial de géolocalisation, un système de positionnement global différentiel, quelques matériels informatiques (ordinateurs, imprimantes, scanner) et un drone de cartographie qui sera mis à la disposition de trois provinces : Ituri, Sud Kivu et Nord Kivu. L'ensemble de ces équipements aidera l'administration foncière à mettre en place un système de gestion des données relatives aux droits fonciers (collectifs et individuels), socioéconomiques et environnementales à travers le système d'information foncière. Notons que la signature de ce protocole d'accord s'est déroulée en présence également du vice-président de l'Assemblée provinciale, Ajio Gidi, et de la ministre provinciale du Plan, budget, portefeuille et investissement, Esperance Tchika Ngumiabo.

Blandine Lusimana

CÉNI

Début de l'affichage des listes provisoires des électeurs enrôlés

L'opération a été lancée, le 3 septembre à Kinshasa, par le vice-président de la Centrale électorale, Norbert Basengezi, franchissant ainsi une nouvelle étape dans le processus électoral.

Un peu partout où ont été établis les bureaux d'enrôlement aujourd'hui mués en bureaux de vote, les listes des électeurs sont affichées et tout électeur a la latitude de les consulter afin de savoir s'il pourra ou non exercer son droit civique de vote le 23 décembre prochain. C'est à juste titre que la Commission électorale nationale indépendante (Céni) invite, par le biais de son vice-président, les uns et les autres à s'imprégner de ces listes afin de dénoncer tous les électeurs enrôlés et ne remplissant pas les conditions requises par la loi électo-

rale. « Si vous connaissez quelqu'un qui ne remplit pas les conditions, qui n'est pas de nationalité congolaise, qui est condamné pour inéligibilité, qui est mineur ou s'est fait enrôlé deux fois, à vous de le dénoncer. Mais il peut aussi vous traduire en justice si vous n'avez pas d'éléments », a déclaré Norbert Basengezi.

Le responsable de la Céni en a profité pour exhorter les partis et regroupements politiques ainsi que les candidats indépendants à sensibiliser leurs potentiels électeurs afin qu'ils consultent ces listes pour connaître leur sort. « L'objectif est d'avoir les réactions de la population. C'est aussi un appel aux partis politiques et aux candidats. Ils doivent dire à leurs électeurs de vérifier si leurs

noms sont là ou si les noms ont été écrits », a ajouté le vice-président de la Céni, tout en assurant du respect de l'échéance du 23 décembre fixée pour la tenue des élections. Au-delà, ces listes permettent de tirer au clair l'affaire des 66% d'électeurs enrôlés sans empreintes digitales. Là-dessus, la contribution de la population est requise pour démasquer éventuellement tous les intrus qui se sont enrôlés et ont obtenu leur carte d'électeur par des voies frauduleuses. Du côté de la société civile, on se réjouit également de cet affichage mais on se donne du temps pour mieux analyser les listes. Après Kinshasa, l'opération va s'étendre dans d'autres grandes villes du pays jusque dans les localités où les antennes de la Céni sont présentes.

Alain Diasso

JUSTICE

La FBCP déplore les conditions d'incarcération de Théobard Kibonge Mulumba et Willy Biblo

Dans un communiqué du 1er septembre, l'ONG a regretté l'extradition vers Kinshasa, en provenance de Brazzaville, des deux personnes, condamnées dans le dossier d'assassinat de l'ancien président de la République démocratique du Congo, Laurent-Désiré Kabila.

La Fondation Bill-Clinton (FCB) a indiqué que Théobard Kibonge Mulumba et Willy Biblo, après leur condamnation, s'étaient évadés le 17 mai 2017 vers Brazzaville, en République du Congo. Arrêtés sur place, ils ont été extradés vers Kinshasa et transférés de nouveau à la prison centrale de Makala, le 30 août dernier, vers 15h00. « A l'heure actuelle, ils sont détenus au pavillon II où était détenu feu le colonel procureur Alamba de la Haute cour militaire, dans les conditions inhumaines », a révélé la FBCP qui condamne leur expulsion du Congo-Brazzaville « en violation de la Convention internationale de Genève, en leur qualité de réfugiés sous le mandat du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés ».

Des détentions illégales

La FCB a épinglé plusieurs cas de détentions illégales par les services dits de renseignements, citant notamment le cas du membre de l'Union pour la démocratie et le progrès social, évadé aussi le 17 mai 2017 et arrêté en juin 2018 à Kinshasa. Selon elle, une soixantaine de personnes serait détenue arbitrairement par les services, dont deux sujets rwandais et un ancien officier de la garde républicaine, le colonel John, dont l'état de santé se détériorerait chaque jour qui passe depuis plus de cinq ans sans être transféré devant son juge naturel, etc.

Cette association a rappelé, par ailleurs, que dans un de ses discours, le chef de l'Etat, Joseph Kabila, avait demandé à la justice congolaise de faire son travail sans couleur politique, en n'appliquant que la loi et en respectant la Constitution que lui-même considère comme une bible pour tous les Congolais. Pour cette ONG, ces services dits de sécurité ne sont pas au-dessus de la loi ni de la Constitution. Ce qui l'amène à demander au président de la République, garant de la nation et des institutions, de tout faire pour que cessent les arrestations arbitraires sur toute l'étendue du territoire national et à donner l'ordre au gouvernement, à travers le ministre de la Justice, garde des sceaux, et celui de l'Intérieur et des affaires coutumières, pour la fermeture de tous les cachots clandestins et parallèles. La FBCP exhorte, en outre, le procureur général de la République près le Conseil d'Etat, de tout faire pour que le délai de détention de quarante-huit heures tel que stipulé dans l'article 18 de la Constitution soit respecté. Les Etats signataires de la Convention de Genève et celle de l'Union africaine, en particulier le Congo-Brazza, sont, eux, appelés à respecter leurs engagements.

Lucien Dianzenza



www.lesdepechesdebrazzaville.com

BON PLAN!

RECRUTEMENT



Distribuez nos produits & Gagnez de l'argent

FILLES JEUNES ET DYNAMIQUES rejoignez notre équipe marketing



+243.856.43.6723

immeuble ex FORESCOM, 1er niveau
Avenue des Douanes n°4
Kinshasa, Gombe - RDC

BRÈVES

MAURITANIE

La compilation des résultats des élections législatives, régionales et locales du 1er septembre était toujours en cours dimanche, alors que l'opposition dénonce des « fraudes massives menées par le camp du pouvoir » dans ce scrutin test pour le président Mohamed Ould Abdel Aziz, à moins d'un an de la présidentielle de mi-2019. Il a également fustigé « l'incompétence et le caractère partisan de la Céni » qui est « mal formée à cette tâche et dont des membres sont à la solde du pouvoir ». Ces accusations ont été rejetées en bloc par le porte-parole de la Céni, Moustapha Ould Sid'El Moctar. Les premiers résultats, espérés dimanche soir, sont maintenant attendus ce lundi ou mardi. Le taux de participation s'établissait à environ 70%, selon la Céni.

Nigeria

Le groupe djihadiste Boko Haram a tué au moins quarante-huit soldats, jeudi dernier, dans l'attaque de la base militaire de Zari, dans le nord-est du Nigeria, dans un contexte de forte recrudescence des attaques contre l'armée nigériane. Les corps de trente et un soldats ont été retrouvés sur les lieux de l'attaque (l'un d'eux a succombé à ses blessures) et dix-sept autres ont été retrouvés,

le 2 septembre, par les équipes qui ont ratissé le district de Zari. Les assaillants étaient équipés de « matériel militaire », sans doute dérobé au cours de précédentes attaques de bases de l'armée, selon une source militaire. Il a toutefois été dit que « les «terroristes» ont également subi de lourdes pertes suite aux bombardements ». Selon cette source, l'attaque a « blessé vingt soldats » en plus des quarante-huit morts. Une information que dément l'armée nigériane par la voie de son directeur des relations publiques, le brigadier général Texas Chukwu. L'insurrection de Boko Haram et sa répression par l'armée ont fait plus de vingt mille morts et quelque 2,6 millions de déplacés depuis 2009.

MALI

Trois mois après la présidentielle, les électeurs maliens retourneront aux urnes les 28 octobre et 18 novembre pour des législatives, alors que la réélection du président Ibrahim Boubacar Keïta est toujours contestée par son adversaire malheureux, Soumaïla Cissé, qui dénonce, en outre, des « arrestations extrajudiciaires » d'opposants. La campagne pour le premier tour se déroulera du 6 au 26 octobre. Un second tour est prévu trois semaines plus tard, le dimanche 18 novembre, « dans

les circonscriptions où aucun candidat ou liste de candidats n'aurait obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour ».

KENYA

Vingt nouvelles entreprises britanniques vont s'installer prochainement dans le pays, a annoncé la Première ministre britannique, Theresa May, à l'occasion d'un forum d'affaires organisé à Nairobi, en marge de sa visite dans ce pays. Cette installation massive d'entreprises britanniques constitue une « démonstration claire de la confiance de la communauté d'affaires britannique dans l'environnement d'investissement attrayant du Kenya », avait-elle déclaré, ajoutant que les entreprises britanniques comptent parmi les plus grands investisseurs au Kenya, avec des entreprises employant plus de deux cent-cinquante mille personnes. Le Royaume-Uni est une source majeure des investissements directs étrangers au Kenya, ce qui représente environ 40% du total des flux entrants des investissements directs étrangers au Kenya par an. Pour sa part, le président kényan, Uhuru Kenyatta, a relevé que le Royaume-Uni constituait l'un des partenaires les plus fiables de son pays, dans le domaine des investissements et du commerce.

Josiane Mambou Loukoula et AFP

" Enfin au CONGO ! "

Condor

Prenez votre envol !

" SOYEZ LES BIENVENUS ! "



- Qualité, Prix, Service après vente assuré

📍 Camp Clairon, Brazzaville, Congo
en face de la station Puma

☎ 05 035 06 06

www.condor.dz

FRANCE

La popularité d'Emmanuel Macron au plus bas depuis son élection

La cote de popularité du président français a baissé de cinq points, en août, pour s'établir à 34% d'opinions favorables, son plus bas niveau depuis son élection en mai 2017, selon un sondage publié le 31 août.

À en croire le baromètre mensuel BVA-Orange pour la radio RTL et le quotidien La Tribune, rendu public vendredi, la chute de popularité du chef de l'Etat français se poursuit. Deux tiers des Français ont désormais une mauvaise opinion de leur président, affirme cette enquête.

La part des mauvaises opinions a quasiment doublé depuis le début du mandat du président français passant de 35% à 66%.

La proportion de Français satisfaits de l'action d'Emmanuel Macron a reculé de treize points par rapport

au mois de janvier, selon ce sondage. Seules 28% des personnes interrogées considèrent que la politique de l'exécutif est « juste » et 27% « efficace ».

D'après ce baromètre, les bonnes opinions à l'égard du chef de l'Etat baissent de dix points chez les moins de 35 ans (34%), de six points chez les ouvriers (17%), de six points chez les personnes ayant un niveau d'études inférieur au baccalauréat (22%) et de neuf points chez les membres de foyers dont les revenus mensuels sont inférieurs à 1 500 eu-

ros (27%).

La cote du président de la République recule à la fois chez les sympathisants Europe Ecologie-Les Verts (-dix-huit points à 21%), chez les sympathisants Les Républicains (-six points à 37%) et chez les sympathisants du Rassemblement national, ex-Front national (-onze points à 9%).

« Sur le plan politique, Emmanuel Macron semble pâtir d'un discrédit politique lié à la démission du ministre de la Transition écolo-



gique, Nicolas Hulot, autant que d'une remobilisation de l'opposition sur fond d'affaire Benalla », estime l'institut de sondage.

La cote de popularité du Premier ministre, Edouard Philippe, régresse elle aussi nettement, perdant cinq points pour atteindre 38%, tandis que celle du ministre démissionnaire de la Transition écologique gagne trois points, à 38%.

Cette enquête a été réalisée les 29 et 30 août - soit le lendemain et le surlendemain de l'annonce de la démission de Nicolas Hulot - auprès d'un échantillon de mille quarante personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

ETATS-UNIS

Donald Trump menace de retirer son pays de l'OMC

La démarche du président américain pourrait mettre en péril le système commercial mondial et la stabilité économique.

« S'ils ne font pas de progrès, je me retirerai de l'OMC », a averti Donald Trump, le 30 août, lors d'un entretien avec Bloomberg News au bureau ovale.

Ces propos interviennent alors que les différends commerciaux entre Washington et d'autres économies continuent à représenter un risque pour l'économie mondiale et que les observateurs appellent à les régler par le biais de mécanismes multilatéraux, impliquant l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Créée en 1994, l'OMC s'inscrit dans une série d'efforts déployés par les principales économies sous la direction des Etats-Unis pour régler les différends commerciaux et restaurer la stabilité de l'économie mondiale.

Le chef de l'OMC avait appelé plus tôt cette année toutes les parties concernées à la réserve et au dialogue au sein de son sys-

tème pour empêcher les frictions commerciales d'endommager l'économie mondiale.

« Les actions prises en dehors de ces processus collectifs accroîtront considérablement le risque d'escalade dans une confrontation qui ne fera aucun vainqueur et endommagera rapidement la stabilité du système commercial », avait déclaré, en mars dernier, le directeur général de l'OMC, Roberto Azevedo.

Donald Trump a attaqué l'OMC, pierre angulaire du système commercial multilatéral de l'après-guerre, pour son traitement injuste de la première puissance économique mondiale, tout en appelant l'institution basée à Genève à « changer ses méthodes ». Lors de son entretien avec Bloomberg News, Donald Trump a également soutenu que Washington avait rarement ga-

gné devant l'OMC. Les pays qui saisissent l'OMC tendent à l'emporter, tandis que les défendeurs dans les différends commerciaux ont tendance à perdre, d'après Bloomberg News.

Selon l'Institut Cato, groupe politique favorable à l'ouverture du commerce international basé à Washington, les Etats-Unis ont remporté plus de 90% des dossiers qu'ils avaient déposés, alors même qu'ils en ont déposé davantage que tout autre membre de l'OMC.

Entre-temps, Washington a perdu environ 90% des dossiers portés contre elle à l'OMC.

Les hauts responsables de l'administration Trump ne sont quant à eux pas aussi enthousiastes à l'idée de retirer les Etats-Unis de l'organisme. En juillet dernier, le secrétaire américain au Commerce, Wilbur Ross, avait confié à la CNBC que parler d'un retrait de l'OMC était « un peu prématuré ».

PRÉSIDENTIELLE AU BRÉSIL

La candidature de Lula invalidée par le tribunal supérieur électoral

La majorité des juges du Tribunal a invalidé la candidature de l'ancien président à l'élection du 7 octobre prochain. Le Parti des travailleurs compte mettre tous les moyens à sa disposition pour contourner cette décision.

Quatre juges du Tribunal supérieur électoral (TSE) sur sept au total se sont prononcés pour la disqualification de la candidature de Luiz Inacio Lula da Silva à la présidentielle du 7 octobre. Sauf coup de théâtre - les juges pouvant revenir sur leur décision après le vote des deux derniers magistrats - l'ex-président, 72 ans, favori des sondages mais incarcéré depuis avril pour corruption, ne pourra pas briguer un troisième mandat.

Le Parti des travailleurs que dirige Lula va « lutter par tous les moyens pour garantir sa candidature » à ce scrutin, a annoncé la formation après cette invalidation, qui a dénoncé « la violence commise » par le TSE contre l'ex-président et annoncé qu'il allait « présenter tous les recours devant les tribunaux pour que soient reconnus les droits de Lula prévus dans la loi et les traités internationaux ratifiés par le Brésil ».

« Nous allons défendre Lula dans les rues, avec le peuple, parce que Lula est le candidat de l'espoir », écrit le Parti des travailleurs dans son communiqué. « C'est un mensonge de dire que la loi Ficha Limpa (« Casier propre ») empêche la candidature de toute personne ayant été condamnée en seconde instance », poursuit le parti, invoquant cent quarante-cinq candidats aux municipales de 2016 dans le cas de Lula et dont plus de la moitié ont été élus.

Le Parti des travailleurs invoque également la recommandation du comité des droits de l'homme de l'ONU qui a invité le Brésil à autoriser la candidature de Lula tant que tous ses appels en justice n'auront pas été examinés. Pour le parti « C'est un mensonge de dire que Lula ne peut pas participer à une élection parce qu'il est prisonnier ».

Noël Ndong

PROCHAINE RENTRÉE SCOLAIRE EN CENTRAFRIQUE

La société civile entend s'attaquer à l'usage des mèches par les filles

Une organisation entend mener des démarches auprès du ministère de l'Education nationale pour proscrire, de manière systématique, les coiffures faites de cheveux artificiels par les élèves, dès la reprise des cours le 15 septembre.

Dans une déclaration faite le 1^{er} septembre à la presse par Patrick-Alain Déckoma, « les établissements scolaires sont des lieux d'études et non des endroits où les élèves font la compétition en matière de coiffures ».

Il a préconisé une coiffure et un

habillement décents, comme dans les établissements scolaires tenus par les religieuses et dont les enfants obtiennent de bons résultats en fin d'année scolaire. Expliquant ce phénomène, qu'il qualifie de « dépravation des mœurs », Patrick-Alain Déckoma a considéré que les jeunes

copient négativement les stars, tant pour leur accoutrement que pour leur coiffure. Il a également indexé certains parents qui se prêtent au jeu, en coiffant de mèches leurs fillettes à l'occasion des grandes fêtes, comme

Noël. Intéressé par la question, le directeur des enseignements du Fondamental I et du secondaire, Gilbert Selonkoué-Feibonazoui, a rappelé, le même jour, l'existence dans les établissements scolaires de règlements

intérieurs qui exigent des garçons, par exemple, d'avoir des cheveux courts.

Il a indiqué que débordés, certains enseignants se servaient de leurs ciseaux pour couper les cheveux des élèves, pour les obliger à se conformer à la prescription. Seulement, a-t-il déploré, les dispositions dans les établissements scolaires ne sont pas suivies par les parents.

Xinhua

« Les établissements scolaires sont des lieux d'études et non des endroits où les élèves font la compétition en matière de coiffures ».

FORUM CHINE-AFRIQUE

Xi Jinping promet l'application par son pays de huit initiatives importantes

Le président chinois a déclaré, le 3 septembre, que la Chine allait mettre en place huit initiatives majeures avec les pays africains dans les trois années à venir et après, couvrant des aspects tels que la promotion industrielle, la connectivité des infrastructures, la facilitation du commerce et le développement écologique.

Xi Jinping s'est ainsi exprimé dans son discours clé prononcé lors de la cérémonie d'ouverture du Sommet de Beijing 2018 du Forum sur la Coopération sino-africaine (FCSA).

Sur la promotion industrielle, le président chinois a indiqué qu'une exposition économique et commerciale Chine-Afrique se tiendrait dans son pays et que les sociétés chinoises étaient encouragées à augmenter les investissements en Afrique. La Chine appliquera cinquante programmes d'assistance agricole, fournira de l'aide alimentaire humanitaire d'urgence totalisant un milliard de yuans (cent quarante-sept millions de dollars) aux pays africains affectés par les catastrophes naturelles et enverra cinq cents experts agricoles de haut rang en Afrique.

Xi Jinping a fait savoir que sur la connectivité des infrastructures, la Chine travaillerait avec l'Union africaine pour élaborer un plan

de coopération d'infrastructures sino-africain et soutiendrait les entreprises chinoises dans leur participation au développement des infrastructures de l'Afrique par la voie de l'investissement-construction-opération ou d'autres moyens.

Sur la facilitation du commerce, le chef de l'Etat a noté que son pays augmenterait les importations d'Afrique, surtout de produits non liés aux ressources en provenance et soutiendrait les pays africains dans leur participation à la Foire internationale des importations de Chine. Les pays africains les moins développés seront exempts de frais de stand d'exposition, a-t-il promis.

Sur le développement écologique, il a noté que la Chine entreprendrait cinquante projets d'assistance au développement écologique et à la protection de l'écologie et de l'environnement, avec un centre sur les changements climatiques, l'océan, la



Le président chinois Xi Jinping (DR)

prévention ainsi que le contrôle de la désertification, la protection de la faune et de la flore.

Sur la construction de la capacité, Xi Jinping a souligné que la Chine établirait dix ateliers Luban en Afrique afin de fournir une formation professionnelle aux jeunes africains. La Chine formera également mille Africains de haut niveau, accordera à

l'Afrique cinquante mille bourses gouvernementales, parrainera les opportunités de séminaire et d'atelier de cinquante mille Africains, et accueillera deux mille jeunes africains pour des échanges.

Sur les soins de santé, le président chinois a assuré que le géant asiatique améliorerait cinquante programmes d'aide mé-

dicale et de santé pour l'Afrique, avec un centre sur les projets phares tels que le siège du Centre africain pour le contrôle et la prévention des maladies et les hôpitaux d'amitié Chine-Afrique.

Sur les échanges entre les peuples, il a souligné que la Chine établirait un institut des études africaines et renforcerait les échanges avec l'Afrique sur la civilisation. La Chine souhaite la bienvenue à l'Afrique en vue de sa participation à la Ligue internationale des théâtres de la Route de la soie, à l'Alliance internationale des musées de la Route de la soie et au Réseau de festivals artistiques de la Route de la soie.

Sur la paix et la sécurité, Xi Jinping a noté que la Chine établirait un fonds de paix et de sécurité Chine-Afrique et continuerait à fournir une assistance militaire gratuite à l'Union africaine. Un total de cinquante programmes d'assistance à la sécurité seront appliqués dans des domaines tels que les missions de maintien de paix de l'ONU, la lutte contre la piraterie et la lutte contre le terrorisme.

Xinhua

COOPÉRATION

La Chine prévoit soixante milliards de dollars pour le développement de l'Afrique

L'enveloppe supplémentaire sera consacrée au développement économique du continent, a promis le président chinois, Xi Jinping, le 3 septembre à l'ouverture du 7^e sommet Chine-Afrique, à Beijing.

Le soutien du géant asiatique comprendra notamment quinze milliards de dollars « d'aide gratuite et de prêts sans intérêts », a souligné le président chinois, alors que Pékin est volontiers accusé d'imposer à ses partenaires un endettement intenable via d'onéreux crédits.

En ouvrant d'un long discours le septième « Forum sur la coopération sino-africaine », Xi Jinping s'est ainsi montré soucieux de désamorcer les critiques grandissantes visant l'aide de Pékin aux pays en développement. Il a ainsi assuré, mais sans préciser de calendrier ni de liste des Etats concernés, que la Chine « annulerait » une partie de la

dette, arrivant à maturité cette année, des pays les moins développés, enclavés ou insulaires, du continent africain.

Parmi les soixante milliards de dollars de financements supplémentaires promis, figurent, par ailleurs, des lignes de crédit de vingt milliards de dollars. Deux fonds, consacrés à la finance du développement et au financement des importations de biens africains, seront également établis, d'un montant cumulé de quinze milliards de dollars. Enfin, les entreprises chinoises seront encouragées à investir « au moins dix milliards de dollars » en Afrique au cours des trois prochaines années.

Lors du précédent sommet

Chine-Afrique, à Johannesburg en 2015, il avait déjà annoncé une enveloppe de soixante milliards de dollars d'aide et de prêts à destination des pays africains. L'empire du milieu a de fait investi annuellement plusieurs milliards de dollars en Afrique depuis 2015 dans des infrastructures (routes, chemins de fer, ports) ou des parcs industriels. Mais ces investissements, largement salués par les pays africains désireux de leur développement économique, a

« Aide gratuite et de prêts sans intérêts »,

également dangereusement grossi leur endettement et leur dépendance vis-à-vis de Pékin, dénoncent des critiques croissantes venues d'Occident.

Le Fonds monétaire international (FMI) a également fait part de son inquiétude, s'alarmant par exemple du cas de Djibouti : la dette publique extérieure de ce pays de la Corne de l'Afrique a bondi de 50 à 85% du PIB en deux ans en raison des créances dues à l'Exim Bank, une institution étatique chinoise. Selon le cabinet américain China Africa Research Initiative (Cari), basé à Washington, la Chine a prêté à l'Afrique un total de cent vingt-cinq milliards de dollars entre 2000 et 2016.

Pour autant, le président sud-africain, Cyril Ramaphosa, a rejeté au cours du som-

met de Beijing à Pékin l'étiquette de « néo-colonialisme » à propos de l'aide chinoise à l'Afrique, parfois accusée d'augmenter l'endettement du continent. L'expression de « néo-colonialisme » a également fait surface ces derniers temps à propos des prêts massifs accordés par Pékin à des pays en développement pour des projets d'infrastructures. Ces prêts peuvent s'avérer difficiles à rembourser, augmentant dangereusement l'endettement des Etats bénéficiaires. Xi Jinping a, pour sa part, vanté une aide « sans contrepartie » aux pays africains, dans un contexte où le géant asiatique est accusé de piller les vastes ressources du continent africain afin de satisfaire son appétit de matières premières.

Josiane Mambou Loukoulou
et AFP

DRAME

Des familles sans abri après un incendie à Talangai

Dépêchés sur les lieux pour essayer d'éteindre la flamme, les sapeurs-pompiers ont pu sauver quelques objets des cendres, suite à un feu qui s'est déclaré dans une maison, le 31 août dernier, dans le sixième arrondissement de Brazzaville.

La maison endommagée appartient à la famille Service, située au n°9 de l'avenue des Trois martyrs. C'est aux environs de 16 h que les propriétaires ont été surpris par la flamme. Peu avant l'arrivée des secouristes, les habitants de la cour, aidés par les voisins, ont essayé d'atténuer l'ampleur des flammes. En vain. Les trois chambres et les autres « studios » des lo-

cataires ont été atteints par le feu.

Pendant plus d'une heure et demie, les pompiers de la zone de secours du deuxième groupement de Kibeliba ont dû employer des moyens du bord pour éviter que le feu touche le voisinage. Ils sont restés deux heures supplémentaires sur les lieux pour procéder à des contrôles, puisque l'origine de l'incen-



Des voisins tentant de sauver quelques biens (Adiac)

LIBYE

Les combats se poursuivent près de Tripoli

La capitale libyenne est le théâtre d'affrontements meurtriers entre milices rivales depuis plus d'une semaine, notamment des groupes fidèles au gouvernement d'union nationale qui combattent la 7e brigade de la ville de Tarhouna, à 60 Km au sud-est de la capitale. Ces combats ont déjà fait quarante-sept morts, dont la plupart des civils, selon le ministère de la Santé.

Le 3 septembre, pour la huitième journée consécutive, de violents combats ont opposé les deux camps, selon des témoins. « Des familles coincées au milieu des combats n'ont pas pu être évacuées. Les groupes armés ferment les routes menant à leurs positions, du coup, ils bloquent l'accès à l'aide et aux secours », a confié Ali Oussama, un porte-parole des services de secours.

Un jour auparavant, quelque quatre cents détenus s'étaient évadés après une émeute dans leur prison de Ain Zara, dans la banlieue sud de Tripoli. Après cette évasion, la nouvelle a transpiré dans toute la ville soulignant que la plupart des détenus de cette prison sont soit de droit commun soit d'anciens partisans du régime de l'ex-président, Mouammar Kadhafi, qui ont été condamnés notamment pour meurtre au moment de la rébellion de 2011. Mais un responsable du ministère de la Justice, qui a requis l'anonymat, a précisé que les partisans de l'ancien régime sont détenus dans une partie où « aucun trouble n'a été enregistré ». « Les principales figures de l'ancien régime sont détenus dans une autre prison à Tripoli ainsi qu'à Misrata, à 200 km à l'est de la capitale », a-t-il ajouté.

Les analystes de la situation en Libye estiment que l'enjeu des combats entre les milices rivales est le contrôle de certains lieux stratégiques de la capitale. Il s'agit, entre autres, de l'accès au pouvoir mais aussi l'accès aux ressources financières, précisément le pétrole.

Exclue de Tripoli il y a un peu près d'un an pour rétablir la sécurité, la septième brigade conteste cette situation et se bat présentement pour réclamer sa part du gâteau. Deux tentatives d'établir une trêve ont échoué la semaine dernière, une situation qui, selon des observateurs, « révèle une nouvelle fois l'incapacité » de l'actuel Premier ministre, Fayez al-Sarraj, à contrôler les différents groupes armés.

La situation qui prévaut en Libye a conduit les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne et l'Italie à dénoncer l'escalade de la violence à Tripoli. « Tous ceux qui tentent d'affaiblir les autorités libyennes auront à répondre de leurs actes », ont averti ces pays. Reste à savoir si la condamnation et l'appel de la communauté internationale à cesser les combats vont faire retomber les tensions.

Depuis 2011, Tripoli est au cœur d'une lutte d'influence entre milices en quête d'argent et de pouvoir. Quant à la Libye, elle est dirigée par deux autorités rivales : le gouvernement d'union nationale basé à Tripoli et un cabinet parallèle installé dans l'est et soutenu par l'Armée nationale libyenne, force paramilitaire dirigée par le maréchal Haftar. Chacun dispose de sa banque centrale, sa « compagnie nationale » de pétrole et de son agence de presse officielle. Ce qui fait que le pays soit toujours déchiré par des luttes de pouvoir et miné par une insécurité chronique.

Nestor N'Gampoula

die demeurait inconnue. Pour ce genre d'intervention, les pompiers doivent faire preuve de professionnalisme, a confié le commandant Judith Oboyo.

« Nous sommes souvent

agressés par la population qui ignore la portée de notre travail. À chaque flamme un mode d'intervention. Pour cela, nous devrions d'abord comprendre l'origine de la flamme, l'objet déclencheur

avant toute opération », a expliqué le commandant. Elle faisait allusion à quelques jeunes en colère contre les pompiers qui, d'après eux, étaient arrivés en retard.

Fiacre Kombo

VIE ASSOCIATIVE

Le Revca fait de l'orientation universitaire une priorité

Le Réseau rêve Congo Africa (Revca), un espace de communication, de formation et de projets des jeunes pour l'avenir des jeunes, a lancé, le 1er septembre à Brazzaville, sa première édition axée sur l'orientation universitaire et professionnelle.

Le thème consacré à l'édition a été « Orientation universitaire et professionnelle : quel diplôme pour quelle qualification ? Quel emploi et quel développement ? ». En effet, plus de trois cents nouveaux bacheliers ont été informés des règles élémentaires aidant à faire le bon choix de filière à l'université.

Frédéric Menga, président du Revca, a indiqué : « Nous voulons jouer notre partition pour mener le Congo au développement à l'instar des grandes nations. Ces nouveaux bacheliers doivent faire le choix de leur filière en fonction des performances au secondaire », ajoutant que l'objectif visé est de faire en sorte que « les

jeunes bacheliers soient profitables à la nation dans le proche avenir ».

Le Revca, qui s'est fondé sur les témoignages des anciens étudiants orientés dans les universités, a fait plusieurs communications thématiques à l'endroit de nouveaux bacheliers dont celle liée à la condition féminine, à savoir « Que doivent faire les jeunes filles pour réussir à l'université sans se livrer au harcèlement sexuel ? ».

Rosalie Florence Guibep, jeune bachelière, a réagi en ces termes : « Nous, filles, ne devons pas attirer l'attention des enseignants par notre comportement et nos manières de nous habiller et

d'agir. Nous devons être responsables, formées et qualifiées pour ne pas être mises à part dans le développement de ce pays ».

L'initiative du Revca a été saluée par l'étudiant Verlon John Mantzolo Tsoni qui a déclaré : « Les métiers liés au génie civil, à l'informatique, à l'économie et aux travaux publics sont porteurs actuellement. Nous ne voulons plus que notre pays importe des cadres pour ses grands travaux ».

Ce cercle de réflexion prévoit plusieurs conférences participatives dans les établissements du second degré du secondaire afin d'aider les élèves en matière d'orientation universitaire et professionnelle. Il projette aussi de mettre en place un site internet au profit des élèves.

Le Revca est un espace de communication mis en place par le Réseau des leaders et des associations des universitaires du Congo, en collaboration avec les associations des jeunes dans le cadre du courant socio-culturel. Il est composé de plusieurs associations juvéniles, entre autres, Les jeunes leaders des universités de la société civile, Le sursaut national pour le développement et La tribune intergénérationnelle.

Fortuné Ibara

« Les métiers liés au génie civil, à l'informatique, à l'économie et aux travaux publics sont porteurs actuellement. Nous ne voulons plus que notre pays importe des cadres pour ses grands travaux ».

DOUANES CONGOLAISES

Cinq agents interpellés par la justice

Depuis la semaine dernière, cinq douaniers exerçant à la direction départementale de Pointe-Noire sont auditionnés par un juge d'instruction, dans le cadre d'une affaire présumée de fraude suite à une plainte qui serait déposée par la direction générale, au terme d'une mission conjointe avec les syndicalistes.

Le dossier qui fait couler beaucoup d'encre est qualifié, en milieu douanier, d'une humiliation sans précédente. « Aujourd'hui, notre administration est en train de vivre la pire humiliation de son histoire. On nous traîne en justice comme de vulgaires délinquants », ont lancé certains douaniers sur les réseaux sociaux.

Parmi les douaniers qui ont été

entendus par le juge d'instruction, certains seraient relâchés.

Ayant comme mission principale de renflouer les caisses de l'Etat, la douane peine depuis quelques années à accomplir sa tâche. Parmi les raisons qui expliquent cette faiblesse, on peut citer la crise qui prévaut depuis plus d'une année au sein de cette administration. Les syndicalistes accusent leur tutelle, le ministère des Finances



et du budget, de nommer des non douaniers à des postes de responsabilité. Une situation qui occasionne la fermeture des bureaux de certains directeurs centraux. Outre le problème des nominations, ces syndicats revendiquent également la restitution de la taxe sur la redevance informatique qui, selon eux, est un acquis pour l'ad-

ministration des douanes, conformément à la loi des finances de 2013.

En dépit des négociations avec le ministère de tutelle ainsi que de l'invite du Premier ministre, Clément Mouamba, à débloquer les bureaux barricadés, la situation est restée inchangée. Voulant à tout prix trouver une issue à la

crise qui paralyse cette administration mamelle des caisses de l'Etat, un comité de crise dénommé « Action douane groupe » a été créé.

Ce comité, composé des douaniers en fonction, des anciens cadres et syndicalistes, avait organisé une assemblée générale au mois d'avril dernier. Celle-ci s'était soldée par la dissolution de l'inter-syndicale qui, lors d'un point de presse, a taxé ce comité d'illégal. L'affaire qui était en justice reste jusqu'ici sans suite favorable.

Signalons que dans le dernier rapport de la Commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude, des cas de détournement, de fausses déclarations et de trafic d'influence ont été signalés à la douane. Ce qui a constitué un manque à gagner de plus de cinq cents millions FCFA à l'Etat, en 2017.

La Rédaction

« Aujourd'hui, notre administration est en train de vivre la pire humiliation de son histoire. On nous traîne en justice comme de vulgaires délinquants »,

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Le gouvernement invité à mettre sur pied une politique efficace d'audits des structures d'Etat

L'appel a été lancé par le secrétariat exécutif du Rassemblement pour la démocratie et le développement (RDD), réuni le 31 août au siège de l'organisation à Brazzaville, pour analyser et donner sa position quant aux problèmes qui minent actuellement tous les secteurs de la vie nationale.

Au cours de leur réunion placée sous la direction du vice-président du parti, Jean-Jacques Serge Yhomby-OPango, les membres du secrétariat exécutif ont abordé plusieurs points, parmi lesquels l'absence d'une politique efficace d'audits et de contrôles des structures d'Etat; la corruption qui gangrène le tissu économique et social du pays; la crise politico-militaire qui a prévalu dans le département du Pool; la mise en œuvre du nouveau Programme national de développement (PND); les négociations avec le Fonds monétaire international (FMI); la sécurité, la santé, l'éducation et l'emploi des jeunes.

Les membres du secrétariat exécutif du RDD se sont appuyés, dans leur démarche, sur l'analyse du dernier discours du chef de l'Etat à la nation, le 14 août dernier, la veille de la célébration du 58e anniversaire de l'indépendance du Congo. Ils ont relevé que la corruption gangrène aujourd'hui tous les secteurs de la vie nationale et est à l'origine du désastre économique-social que subit le pays. Aussi ont-ils recommandé que soient menés des audits et des contrôles dans toutes les entreprises publiques sans exception pour promouvoir la relance de l'économie et lutter contre les

antivaleurs. « Crispation du climat politique, crise financière et sociale aiguë, tensions sous-régionales manifestes, c'est dans ce contexte de frustrations diverses et d'incertitudes du peuple que le discours du chef de l'Etat était attendu. Ainsi, l'analyse de ce message a amené notre secrétariat à relever quelques points saillants », ont signifié les membres du secrétariat.

Abordant la question de la crise financière que traverse le pays, ils l'ont qualifiée de grave, estimant que le Congo ne devrait pas connaître une telle situation si la bonne gouvernance et l'excellence étaient considérées comme les chevaux de bataille des gouvernements successifs.

Pour le RDD, l'autosatisfaction affichée par le président de la République est plutôt vue comme une banalisation de la banqueroute et un mépris face aux souffrances de la population. La résolution de la crise multidimensionnelle que traverse le pays, se convainc le RDD, passe par la conclusion d'un compromis politique historique, d'un dialogue inclusif et par l'acceptation d'un nouveau pacte social. Ainsi, l'application des recommandations dûment négociées avec le FMI et le plan d'ajustement structurel s'impose, même si ce parti ajoute que le pays pouvait bien se passer des négociations avec cette institution financière.

« Notre parti déplore le manque de volonté politique à contraindre les prédateurs du pays déjà connus à rapatrier les fonds volés et placés dans les paradis fiscaux. Car le développement de notre pays exige du

chef de l'Etat un sursaut pour s'ouvrir vers d'autres acteurs épris d'amour pour le pays et le respect de la chose publique. Ainsi, le RDD l'exhorte à prendre des décisions courageuses et des mesures d'austérité pour rassurer le FMI », a poursuivi le RDD.

La résolution globale de la crise du Pool passe par la réintégration et la prise en charge de la population

En ce qui concerne la crise dans le département du Pool, le secrétariat exécutif du RDD s'est félicité de ce que le gouvernement a donné la priorité au dialogue pour la résoudre. Cependant, il exige qu'un programme de réinsertion et de prise en charge de la population soit mis en place ainsi qu'une auscultation profonde soit effectuée afin de comprendre les causes de cette sempiternelle crise. « La crise dans le Pool étant dans la continuité de la crise post-électorale, le RDD estime que ce premier pas de dialogue devrait concerner tous les contours. Notamment, résoudre tous les contentieux politiques nés de cette crise post-électorale, à savoir la libération de tous les prisonniers politiques suivie de la convocation d'un dialogue inclusif. C'est pour quoi, notre parti exige que soient réhabilités aussi les magistrats hors classe et autres hommes de

droit que nous pensons qu'ils ont été injustement sanctionnés pour avoir simplement dit le droit », a déclaré le secrétariat exécutif.

Evoquant la mise en œuvre du nouveau PND 2018-2022, les membres du RDD ont signifié que le développement de tout pays se conçoit dans la prospection et la prévision. L'adoption d'un PND, ont-ils reconnu, est une bonne nouvelle pour le pays, déplorant cependant l'absence d'une opération primordiale d'évaluation du PND 2012-2016 dont les forces et les faiblesses auraient permis de bien concevoir celui de 2018-2022.

Au sujet de la sécurité du pays, les membres du RDD ont salué l'initiative du chef de l'Etat, notamment pour l'hommage qu'il a rendu à la force publique pour les tâches régaliennes accomplies, plus précisément pour la sécurisation des frontières ainsi que la garantie de l'ordre public. Ils ont toutefois déploré le fait qu'un mot n'a pas été dit sur les jeunes morts au commissariat de police Chacoma. « Le RDD, comme l'ensemble de la communauté nationale, est dans l'attente des rapports des commissions administratives et judiciaires mises en place au lendemain de cette tragédie afin que les responsabilités soient établies et les coupables jugés et condamnés », ont-ils souligné.

La Rédaction

« Le RDD, comme l'ensemble de la communauté nationale, est dans l'attente des rapports des commissions administratives et judiciaires mises en place au lendemain de cette tragédie afin que les responsabilités soient établies et les coupables jugés et condamnés »

REVENDEICATIONS

Les auditeurs de justice remontés contre la tutelle

Sélectionnés pour subir une formation de magistrat à l'étranger, les jeunes juristes, en attente vaine des attestations de mise en route du ministère depuis quelques années, ont exprimé leur ras-le-bol le 3 septembre, devant la primature, pour fustiger cette léthargie administrative qu'ils estiment être un « fait exprès ».

Plus de cinquante auditeurs de justice, hommes et femmes, ont pris d'assaut, aux premières heures de la matinée, le portail central d'entrée du Premier ministre, chef du gouvernement, pour se plaindre de leur situation qui tarde à être résolue. Interrogés en pleine manifestation, les auditeurs de justice ont affirmé que la situation date de 2014, lorsque l'Etat, constatant le manque de magistrats dans les juridictions, avait pris la résolution de sélectionner de jeunes congolais, détenteurs d'une maîtrise en droit, pour être formés au Maroc, au Bénin, en Algérie, en Tunisie, au Sénégal et au Togo.

Selon eux, le processus de formation des magistrats à l'étranger a commencé il y a quelques années, les premiers groupes ayant été envoyés en formation sous les précédents ministres de la Justice et des droits humains. Depuis lors, s'est installé un silence absolu et le pro-

cessus semble s'arrêter.

Soucieux d'en savoir plus, les jeunes juristes ont affirmé avoir contacté, en vain, le ministère de tutelle. Dans la recherche des solutions, ils ont avoué avoir écrit au Premier ministre qui, dans un courrier daté du 20 juillet dernier, a instruit le ministre de la Justice et des droits humains pour qu'il leur délivre des attestations de formation mais rien n'est fait jusqu'à présent, d'après eux.

« Depuis longtemps, nous voulons rencontrer le ministre de la Justice et des droits humains pour discuter de cette situation en techniciens de droit mais il ne veut rien savoir. Nous avons saisi le Premier ministre qui l'a instruit de nous signer des attestations de formation. Le ministre prétexte que cela est en contradiction avec les résolutions du Conseil supérieur de la magistrature. S'il n'obtempère pas,



Les auditeurs de justice devant la primature/Photo Adiac

nous irons jusque chez le président de la République », a expliqué Alexis Trésor Kanga Ondélet, un des élèves auditeurs de justice rencontré sur les lieux.

Réagissant à son tour, le président du collectif des élèves auditeurs de justice en lice pour le Maroc s'est dit consterné par cette situation qui perdure.

« Pour le ministre de la Justice,

l'affaire était déjà classée. Nous sommes allés jusqu'à toquer à la porte du conseiller juridique du président de la République, qui a estimé que cette formation devra se faire étant donné que nous avons été sélectionnés par le gouvernement. Malgré tout, notre situation est restée sans suite », a souligné Noël Opayé.

Conscients que le pays est en crise,

les auditeurs de justice ont souhaité qu'à défaut de l'étranger, cette formation soit organisée au niveau local.

Peu après, ce collectif a été reçu par le Premier ministre, Clément Mouamba, qui l'a assuré que le gouvernement mettra tout en œuvre pour qu'une solution définitive soit trouvée le plus tôt possible.

Firmin Oyé

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

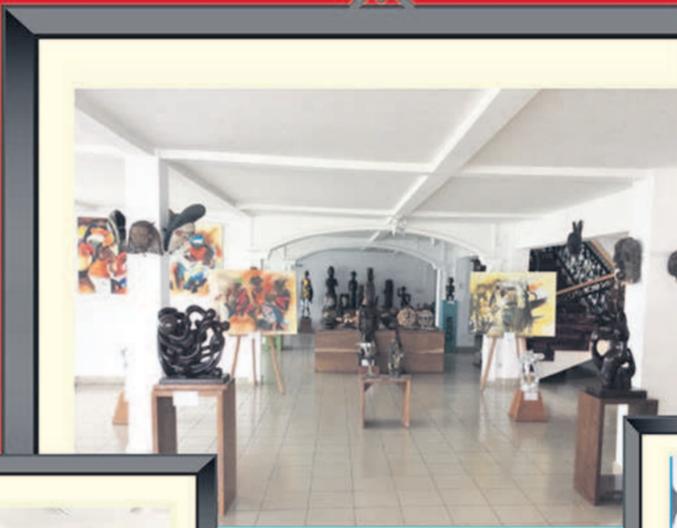
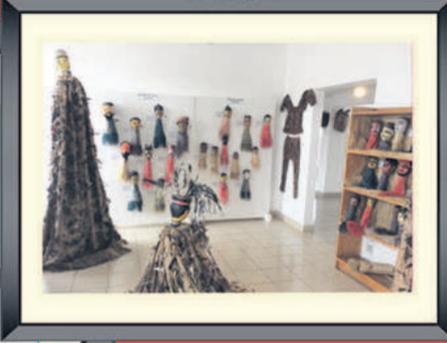
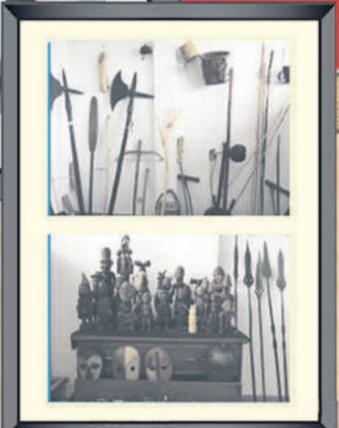
SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE




L'art dans sa Généralité,
de la Tradition
à la Modernité

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

SANTÉ PUBLIQUE

Les indicateurs du paludisme au Congo en cours d'actualisation

Un atelier s'est ouvert à Brazzaville, le 3 septembre, pour analyser la « carte score » qui est un outil de gestion pour le contrôle et l'élimination de la maladie dans le pays.

« La mise en œuvre et la pérennisation de la lutte contre le paludisme sont essentielles à la réalisation de nombreux objectifs pour le développement durable pour nos pays », a indiqué le directeur de cabinet de la ministre de la Santé et de la population, Florent Balandamio, s'adressant aux experts de l'Alliance des dirigeants africains contre le paludisme (Alma), aux partenaires techniques et financiers du Congo qui prennent part à l'atelier.

Il s'agira pour eux, durant les travaux, de passer en revue les progrès réalisés et répondre aux défis rencontrés dans la lutte

contre le paludisme, mettre en place un système de surveillance et de recevabilité au moyen de la carte score pour la redevabilité et l'action, suivre les résultats, identifier les goulots d'étranglement pour agir de façon effi-

« Sur le plan économique, le paludisme affecte la croissance annuelle de notre pays du fait de l'absentéisme au travail ou à l'école et de la baisse de la productivité »



ciente afin d'assurer une mise en œuvre efficace des programmes nationaux. « Sur le plan économique, le paludisme affecte la croissance annuelle de notre pays du fait de l'absentéisme au travail ou à l'école et de la

baisse de la productivité », a souligné Florent Balandamio. En rappel, l'Alma, dont les experts sont présents à Brazzaville pour cet atelier, est une coalition de quarante-neuf chefs d'Etat et de gouvernement africains coo-

Photo de famille des participants à l'atelier/Adiac
pérant à travers les frontières pour éliminer le paludisme d'ici à 2030. Cette coalition permet de mettre en commun les connaissances et d'agir pour lutter efficacement contre la maladie.

Rominique Makaya

MISE EN ŒUVRE DU PROJET UNE ÉCOLE, UN CHAMP

Le Brésil disposé à accompagner le Congo



Les deux parties après l'entretien/DR

L'ambassadeur du Brésil, Raul de Taunay, a traduit la volonté de son pays, le 28 août à Brazzaville, lors d'un échange avec le directeur de l'alimentation scolaire, Roch Bredin Bissala-Nkounkou.

Le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation entend mettre en place, avec le concours du ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, le projet « Une école, un champ ». Une initiative qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique nationale de l'alimentation scolaire adoptée il y a quelques mois par le gouvernement ainsi que ses partenaires techniques et financiers.

En effet, l'entretien entre le diplomate brésilien et le responsable de la structure chargée de mener cette politique nationale a tourné autour de trois axes. Il s'agit notamment du partenariat entre les deux pays en matière d'alimentation et cantines scolaires qui sera parachevé par les ministres

de tutelle des deux Etats ; du voyage pour l'échange d'expérience afin d'acquérir la compétence brésilienne dans ce vaste domaine ; du soutien de l'Etat de Brazalia dans la mise en œuvre et la concrétisation de ce projet.

Notons que la République du Brésil a fait de l'alimentation scolaire son bras fort dans l'atteinte des Objectifs de développement durable, de l'autosuffisance alimentaire et du développement de l'agriculture ainsi que dans la réduction du taux de non scolarisation et de la rétention scolaire. Selon Roch Bredin Bissala-Nkounkou, cette rencontre avait également pour but de promouvoir les recommandations issues du forum national de l'alimentation scolaire.

Parfait Wilfried Douniama

SEMAINE NATIONALE DE L'ALPHABÉTISATION

La 14^e édition plaide pour l'intégration sociale des déscolarisés et analphabètes

L'activité est organisée chaque année au début du mois de septembre, en prélude à la célébration de la Journée internationale de l'alphabétisation, placée cette année sur la problématique « Alphabétisation et développement des compétences ».

La 14^e Semaine nationale de l'alphabétisation se déroule du 1er au 8 septembre sur le thème « Mobilisation des populations sur la problématique de l'intégration sociale et professionnelle des jeunes, adolescents déscolarisés et adultes analphabètes ». Elle sera marquée par des séances de mobilisation des communautés (ménages, familles et associations...), afin de cristalliser davantage l'adhésion de tous les membres de la communauté éducative.

Selon la directrice générale de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle, Laure Matongo, l'idée est de susciter l'esprit communautaire pour la promotion des gammes de service d'éducation non formelle disponibles dans les centres d'alphabétisation et de rescolarisation implantés dans les différents quartiers de Brazzaville. Elle a également rappelé que le combat contre l'analphabétisme et l'illettrisme n'était pas totalement gagné au Congo et que les centres d'éducation non formelle étaient peu connus du public, par conséquent moins côtoyés, procurant ainsi une sensation d'inertie. « La grande entreprise d'alphabétisation ne peut plus être l'apanage de la direction générale mais de toutes les forces vives de la nation. Il s'agit de faire en sorte que les leaders des communautés, maires d'arrondissement, chefs de quartier, de zone et de bloc, élus locaux, hommes et femmes lettrés prennent le relais pour que nous parvenions à satisfaire les besoins explicites de toutes les catégories sociales de notre pays en matière d'intégration sociale et de développement des compétences », a indiqué Laure Matongo.

Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, a, quant à lui, indiqué

que ces deux moments ainsi que les thématiques abordées sont interpellateurs. Ils invitent à définir et à mettre en œuvre des politiques audacieuses, susceptibles d'apporter un soutien intellectuel et professionnel approprié à une frange importante de la population congolaise, encore sous le poids de l'analphabétisme et de l'illettrisme. « L'heure est donc à l'action. L'appui de tous nos partenaires est à jamais essentiel, pour maintenir les efforts du département. Comme chaque année, j'espère que cette 14^e Semaine nationale de l'alphabétisation (...) va cristalliser davantage l'adhésion de tous les membres de la communauté éducative pour éveiller, de façon pérenne, les talents qui sommeillent en chacun de nos compatriotes, en mal d'éducation, d'insertion sociale et professionnelle », a-t-il déclaré.

D'après lui, développer les compétences et réaliser des actions de renforcement des capacités en faveur des jeunes et adolescents déscolarisés, non scolarisés ou ayant des difficultés scolaires, des adultes analphabètes et illettrés, représente un véritable challenge à relever afin de se hisser au diapason international. Pour le ministre, l'alphabétisation doit, dans un sens large, être la clé de l'éducation de base et du développement social et humain. « Il nous faut donc baliser ensemble le chemin qui conduit vers le champ des possibles et des moyens pour développer toutes les compétences recherchées et faire réaliser le rêve à tout individu, quels que soient son âge, son niveau de formation initiale et sa culture pour que soit traduit dans les faits notre slogan : « Il n'est jamais trop tard pour apprendre » », a conclu Anatole Collinet Makosso.

P.W.D.

ARTS PLASTIQUES

Une exposition à la Galerie Éric Dupont à Paris

Le vernissage de rentrée est dédié à la jeune création contemporaine avec Katarzyna Wiesiolek, Marie Sommer, Wiame Haddad et l'artiste-peintre congolaise Kezi Nyanga Willys.

Associée à trois autres artistes, la plasticienne peintre sculpeuse Kezi Nyanga Willys, originaire de la République démocratique du Congo, diplômée en arts plastiques à l'académie des Beaux-arts de Kinshasa, participera à une exposition, du 6 au 23 septembre, à la Galerie Éric Dupont au 138 rue du Temple, dans le troisième arrondissement parisien.

Dès la première journée, après le vernissage de 18h, le public est convié à découvrir les œuvres des quatre artistes précitées. Kezi Nyanga Willys, en ce qui la

concerne, s'adonne sans équivoque à plusieurs techniques dont celle du collage, réalisant parfois ses séries en utilisant des sacs de courses en papier kraft. Son sujet de prédilection s'articule essentiellement autour de la femme, même si elle dépeint les scènes de vie courante à travers les villes africaines avec leurs blessures et luxures.

Elle-même femme d'aujourd'hui, elle est en quête de compréhension de ses soeurs sur les réseaux sociaux. En même temps qu'elle devient le voyeur, elle se

retrouve également, en tant que femme, l'amie et la complice de leurs profils exposés sur le net, s'évertuant à tâcher de les intégrer dans le quotidien de notre époque. Elle peint la tyrannie de l'image et des profils internet car, pense-t-elle, cette dimension politique et intime implique une dictature silencieuse.

Ainsi s'interroge-t-elle : « D'où viennent ces vendeuses de fausses images ? » ; « A quel moment l'image est-elle devenue leur maître ? » ; « La femme n'est-elle pas qu'à la poursuite d'une image ou plutôt, quelle est cette nouvelle forme de prostitution ? ».

Marie Alfred Ngoma



Le visuel de l'exposition à la Galerie Eric Dupont à Paris, du 6 au 23 septembre à Paris

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Allemagne, 6^e journée, 4^e division, groupe Ouest

Exaucé Andzouana offre la victoire à Lippstadt face à Herkenrath (2-1). Titulaire, le milieu de terrain a marqué, à la 86e mn, son deuxième but de la saison (quatre matchs joués). Son équipe est 5e avec neuf points.

Allemagne, 8^e journée, 4^e division, groupe Nord

Francky Sembolo était titulaire lors de la défaite de Rehden à Jeddeloh (1-2). Avec cinq petits points, Rehden est 15^e et barragiste.

Angleterre, 6^e journée, 3^e division

Offrande Zanzala était titulaire lors du match nul concédé par Accrington face à Scunthorpe United (1-1). Avec neuf points en six matchs, le promu est 8^e du classement.

Blackpool est onzième avec sept points après son match nul à Walsall (0-0). Sans Christoffer Mafoumbi, resté sur le banc.

Angleterre, 6^e journée, 4^e division

Titulaire, Christopher Missilou a été remplacé à la 59^e mn lors de la victoire d'Oldham face à Crawley Town (2-1). Le score était alors d'un but partout. Oldham est 6^e avec onze points.

Ecosse, 4^e journée, 1^{re} division

Le FC Dundee s'incline sur ses terres face à Motherwell (1-3). Titulaire, Karl Madianga a été remplacé à la 64e mn. Les visiteurs menaient alors 1-0. Dundee est dernier avec aucun

point au compteur.

Ecosse, 4^e journée, 2^e division

Yannick Loemba, titulaire, et Dundee United font match nul à Alloa (1-1). Et se classent à la 4e place avec sept points.

Finlande, 18^e journée, 3^e division, groupe C

David Bitsindou et le TP 47 l'emportent sur le terrain de Tampere United (2-0). Un succès qui fait du bien à la lanterne rouge qui réduit ainsi l'écart avec l'avant-dernier (treize points contre dix). Mais le TP 47, que Bitsindou a rejoint le 14 juillet dernier, a toujours neuf longueurs de retard sur le premier non relégable.

Pays-Bas, 3e journée, 2e division

Vainqueur à TOP Oss (1-3), Cambuur poursuit sa belle série (deux succès et un nul), avec une deuxième place à la clé. David Sambissa était titulaire et a joué l'intégralité du match.

Belgique, 4^e journée, 2e division

Match nul entre Roulers et Lommel (2-2). Maël Lépicier était absent, contrairement à Scott Bitsindou, titulaire dans les rangs des visiteurs. Après un premier avertissement, l'ancien joueur d'Anderlecht a été sanctionné pour une main dans la surface à la 30e : deuxième jaune et penalty.

Espagne, 2^e journée, 3^e division, groupe 3

Yhoan Andzouana était aligné au poste de latéral gauche dans

la défense à 5 de Peralada. Mais la réserve de Girona s'incline à domicile face à Olot (0-1).

Espagne, 2^e journée, 3^e division, groupe 4

Première titularisation pour Baron Kibamba, aligné sur la gauche de la défense à trois du

ne peut empêcher la défaite 1-2. Son premier but de la saison et une deuxième défaite pour son équipe, 9^e avec 4 points.

Sans Delvin Ndinga, blessé au genou, Sivaspor a pris un point sur la pelouse de l'Akishar Bele-

plusieurs reprises (25e, 26^e et 32^e mn). Serein sur sa ligne et rassurant dans les airs. Enfin, averti à la 77^e mn.

De son côté, le capitaine Prince Oniangue a réalisé un match solide (dix ballons gagnés). Moins tranchant en fin de matchs



Premier match sans but encaissé et première victoire pour Brice Samba et Caen, vainqueurs à Dijon (AFP)

Real Balompédica Linense, qui accueillait le FC Jumelia (1-1 score final). Le défenseur international a été averti à la 28e.

Turquie, 4^e journée, 1^{re} division

De retour de suspension, Thievy Bifouma était titulaire pour le déplacement à Kasimpasa. A la 94e, il réduit le score pour Ankaragücü : une frappe fulgurante dans le surlin depuis l'extérieur de la surface. Mais

diyespor (1-1).

Sivaspor est 11e avec 4 points.

Turquie, 4^e journée, 2^e division

Elazigspor chute à domicile face à Balikerispor (1-2). Sans Rahavi Kifoueti, pas encore qualifié.

4^e journée

Première victoire de la saison pour Caen, sur le terrain de Dijon (2-0). Dans les buts, Brice Samba junior s'est distingué à

(huit pertes de balle). Dans le camp dijonnais, Arnold Bouka Moutou n'était pas sélectionné. Sans Fodé Doré, non retenu, Angers chute à domicile face à Lille (0-1). Sans Morgan Poaty, blessé lors de l'ultime séance, Montpellier va l'emporter 1-0 à Reims.

Ce dimanche soir, Monaco reçoit l'OM avec Jordi Mboula convoqué dans le groupe.

Camille Delourme

STAGE VACANCES ELAIS

Plus de trois cents enfants mobilisés pour la 18^{ème} édition

Débutée le 7 juillet dernier sur le thème « Sport pour tous », l'activité s'est achevée le 1er septembre à Pointe-Noire, en présence de quelques autorités locales.

Le stage a été initié par Gentil organisateur, une structure spécialisée dans l'animation des activités sportives et ludiques. Celui-ci a concerné essentiellement trois disciplines sportives, notamment le tennis, le mini-foot et le basket-ball.

Dans son mot de circonstance, Mambou Loemba, président du Club Elais, a signifié que sa structure était ouverte toute l'année aux enfants qui veulent continuer avec les entraînements de tennis. « Nous devons beaucoup travailler, en Suisse un enfant de 10 ans s'entraîne au tennis en moyenne dix heures par semaine. Nous avons le devoir d'accompagner et de soutenir ces enfants pleins de volonté à réaliser pour certains leur rêve de devenir des champions de demain », a-t-il déclaré.

L'orateur a émis le vœu de voir la Fédération congolaise de tennis (Fécoten) organiser à Pointe-Noire un stage de formation des coachs avec l'assistance technique de la Fédération interna-



Vue des enfants à la cérémonie de clôture du stage moins de la zone Afrique centrale », a-t-il conclu.

tionale de tennis afin d'assurer un meilleur encadrement des enfants. Il a, en outre, proposé au président de cette fédération l'organisation dans la ville économique d'un tournoi international des jeunes. « Nous demandons le soutien de la Fécoten et de nos partenaires pour nous accompagner à réaliser ce projet inscrit dans notre programme des préparatifs pour les prochains tournois 2019. Nous remercions et soutenons le président de la Fécoten, Germain Ikonga, dans sa vision pour le développement du tennis congolais, en faisant du Congo le pays hôte du circuit de la Confédération africaine de tennis des joueurs de 14 ans et

moins de la zone Afrique centrale », a-t-il conclu.

Pour sa part, appréciant cette initiative, Anne Rodet, marraine de l'édition, a rappelé que l'organisation de ce stage a été un grand succès cette année. « Ce stage a constitué un moment fort à la fois pour chaque enfant, notamment en passant les vacances et en gagnant des valeurs importantes telles le savoir vivre ensemble, le savoir gagner, le savoir perdre, être courageux et autres », a-t-elle déclaré.

La cérémonie de clôture s'est déroulée en présence de Josepha Roger Obesse, premier vice-président de la Fécoten.

Faustin Akono

DISTRICT DE HINDA

Le village de Tikatanga remporte le «tournoi de la fraternité»

L'équipe de football de la localité s'est imposée 2-1 sur celle de Hinda, le 2 septembre à Bondi, dans le département Kouilou, lors de la finale du tournoi intervillages.



L'équipe vainqueur posant avec les officielles/Adiac

Organisé par la sous-préfecture du district d'Hinda, le tournoi a débuté le 12 août dernier, regroupant dix-neuf villages de cette sous-préfecture. Mieux inspiré face à son adversaire Hinda qui a pourtant dominé la rencontre, l'équipe du village Tikatanga a remporté la finale par un score de 2-1.

Saluant le bon déroulement de ce tournoi, le sous-préfet, Edouard Dinga Oba, a expliqué que le vainqueur a eu le mérite de devenir champion mais l'équipe perdante n'aura pas démerité y compris d'autres équipes qui n'ont pas eu le privilège d'être en finale. « Ces retrouvailles sportives permettent aux jeunes de divers villages de la sous-préfecture de partager ensemble quelques valeurs sociales, notamment le vivre ensemble, la paix, la tolérance, la cohésion et autres », a-t-il signifié.

La deuxième édition de ce tournoi est prévue pour juillet prochain. Cette initiative est appuyée par les sociétés Terascom et Eni Congo. La fin de ces retrouvailles a été marquée par un apéritif offert pour la circonstance.

Séverin Ibara

COOPÉRATION

Des autorités congolaises et cabindaises vont se réunir le 20 septembre

La rencontre qui regroupera les dirigeants des départements de Pointe-Noire, du Kouilou et du Niari ainsi que ceux de la province angolaise du Cabinda a été annoncée par le préfet de Pointe-Noire, Alexandre Honoré Paka, à l'occasion d'une séance de travail, le 31 août, avec les différents directeurs départementaux de son département.

Les prochaines assises entre les autorités des trois départements du Congo et celles de la province du Cabinda, a précisé Alexandre Honoré Paka, permettront d'échanger sur diverses questions, notamment celles portant sur la sécurité, l'économie, la société et la culture. « Au cours de ces retrouvailles, la République du Congo aura plus à gagner qu'à perdre en préservant les relations de bon voisinage avec la République d'Angola en général et la province du Cabinda en particulier », a indiqué le préfet qui avait à ses côtés le commandant de la zone militaire de défense n°1, le général Jean Olessongo Ondaye.

Ce dernier a ajouté qu'en plus des questions de paix et de sécurité, cette réunion de septembre aura pour principal soubassement le renforcement des relations avec les pays frontaliers du Congo. « Rien ne vaut la paix dans un pays, sans celle-ci rien ne saura être possible, la paix est le fondement du développement économique de chaque nation », a rappelé le commandant de la zone de défense n°1.

S.I.

CHAMBRE DE COMMERCE

Rencontre sur le leadership en période de crise ce mardi

L'activité entre dans le cadre du programme d'information économique intitulé «le Mardi de l'entreprise», organisée mensuellement par la Chambre de commerce. Elle réunira les PME et TPE autour du thème «Comment développer un leadership durable pour mon entreprise en période de crise».

Le «mardi de l'entreprise» a lieu tous les premiers mardis de chaque mois à la Chambre consulaire. Ce programme d'information économique initié par cette institution est organisé avec l'appui de l'Association Pointe-Noire industrielle (APNI). Il a pour objectif d'apporter des éclairages sur des sujets bien précis, de donner des pistes et informer des bonnes pratiques en vue d'une meilleure gestion des entreprises, a indiqué Benoît Mandala, chef du pôle animation économique et commerce extérieur de la Chambre consulaire. L'accès à cette activité ouverte aux PME (Petites et moyennes entreprises), TPE (Très petites entreprises), porteurs de projet ainsi qu'à toutes personnes intéressées est gratuite.



Une vue de la salle lors d'un «Mardi de l'entreprise»

La rencontre de ce mois de septembre sera axée sur le leadership en période de crise. Un thème qui sera développé (à 15 h) par Jaurès Fabrice Kibinda, formateur certifié en leadership. Le choix des sujets se fait en comité, en tenant compte des besoins exprimés par les entreprises, notamment les PME, TPE et les porteurs de projets.

D'après la Chambre consulaire, au titre de l'année 2017, onze séances ont été organisées. Au total, trois cent soixante-huit participants ont

été enregistrés, soit une moyenne de soixante-deux personnes par séance. Plusieurs thèmes ont été abordés portant sur la maîtrise des charges du personnel par les employeurs; comment construire un modèle de management efficace: l'apport du parcours de l'entrepreneur; les enjeux du management dans le contexte congolais; comment structurer mon organisation pour optimiser ma performance; le cadre juridique des affaires au Congo; les états financiers: aspects fiscaux et

regard du banquier; la gouvernance fiscale d'entreprise: outils et techniques pour une gestion optimale; comment structurer ma stratégie commerciale pour booster mes ventes; les avantages offerts par Tractafic Congo pour l'acquisition et le financement de mon matériel; comment développer la maîtrise de l'évolution des activités et le contrôle commercial: quelles dispositions prendre pour éviter les infractions?

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

FÉCOFOOT

Une élection sans enjeu à la présidence

La commission électorale de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) a animé une conférence de presse au cours de laquelle elle a officiellement reconnu n'avoir retenu que la liste de Jean-Guy Blaise Mayolas pour l'assemblée générale électorale du 25 septembre.

« Le dossier du candidat tête de liste Jean-Guy Blaise Mayolas comporte quinze dossiers complets en conformité avec les textes réglementaires », a expliqué Didier Potard Mohoussa, le président de la commission électorale de la Fécofoot, le 3 septembre devant la presse. Quant à Dieudonné Nzonzi qui devrait être le challenger de l'actuel vice-président de la Fécofoot, il s'est retiré de la course.

« Le dossier de Dieudonné Nzonzi comportait beaucoup d'irrégularités contenues dans le procès verbal de dépouillement des dossiers. Les dossiers de cette liste n'ont pas été complétés. La commission a reçu, le 24 août à 14 h, la lettre du désistement du candidat », peut-on lire dans le rapport. Selon le président de la com-

mission électorale, Dieudonné Nzonzi n'était pas en mesure de fournir les papiers demandés en ce qui le concerne. Il n'a pas fourni le certificat de moralité et n'a pas non plus justifié qu'il était dirigeant actif quelque part que ce soit dans une ligue ou dans un club.

Comme en 2014 à Owan-

« Le dossier de Dieudonné Nzonzi comportait beaucoup d'irrégularités contenu dans le procès-verbal de dépouillement des dossiers. Les dossiers de cette liste n'ont pas été complétés. La commission a reçu, le 24 août à 14 heures, la lettre du désistement du candidat »,



Les membres de la commission électorale/Adiac

Fouka ; Virginie Lucienne Moukoko (football féminin), Zéphirin Mouko (médecin), Jean Eloi Mankou (entraîneur), René Daniel Louzaya (arbitre).

La commission électorale se prononcera le lundi prochain sur la confirmation de la date de l'assemblée et le lieu. Pour l'instant, la date du 25 septembre reste d'actualité.

James Golden Eloué

do avec la réélection de Jean-Michel Mbono, les quarante-quatre électeurs voteront la liste dont Jean-Guy Blaise Mayolas est tête liste. Le futur bureau de la Fécofoot accueillera trois nouveaux membres : Albert Gombé, l'actuel directeur des activités sportives, Roger Loembé et Alain Roger Fouka. S'il est élu, Jean-Guy Blaise Mayolas dirigera la Fécofoot

avec Jean Médard Moussodia (premier vice-président), Albert Gombé (deuxième vice-président), Jean Paul Fouani (troisième vice-président), Jean Médard Kossa (quatrième vice-président) et Karl Boniface Malalou (cinquième vice-président). Comme membres, Gobard Ngami, Victor Magloire Nanguia, Léon Florent Okoula, Landry Loembé, Alain Roger

CAN 2019

Cinq Diables rouges ont quitté Paris lundi, sans Bifouma

Merveil Ndockyt, Marvin Baudry, Dzon Delarge, Sylver Ganvoula et Fernand Mayembo ont embarqué le lundi matin sur le vol Air France Paris-Brazzaville. Les joueurs ont finalement reçu leurs billets, tard dans la soirée de dimanche.

Ils rejoignent ainsi les Diables rouges pour préparer le match Congo-Zimbabwe comptant pour la 2e journée des éliminatoires CAN 2019.

Notons que Baron Kimbamba, qui évolue à Linense, à la frontière avec Gibraltar, voyagera par le Maroc. Thievy Bifouma devrait prendre son vol mercredi. Rappelons que Badila et Ndinga (blessés), Mafoumbi (choix de l'entraîneur) et Obambot (instance de transfert) seront absents.

C.D.



Merveil Ndockyt et Sylver Ganvoula dans le vol Paris-Brazzaville (DR)

TIRAGE DE LA LIGUE EUROPA

Delarge et Qarabag dans un groupe E relevé

Le tirage au sort de l'édition 2019 de la Ligue Europa n'a pas été clément avec le FK Qarabag de Dzon Delarge. Le champion d'Azerbaïdjan, placé dans le groupe E, écope des Anglais d'Arsenal, des Portugais du Sporting Lisbonne et des Ukrainiens du Vorskla Poltava.

La formation azérie débutera sa phase de groupes par un déplacement à Lisbonne, le 20 septembre. Certes le club lisboète sort d'une crise sans précédent et a perdu, en fin de saison, ses cadres (Rui Patrício, William Carvalho ou Gelson Martins), partis libres après des incidents avec des supporters. Mais il peut toujours compter sur des éléments expérimentés comme Nani, Jérémy Mathieu ou le buteur néerlandais Bas Dost (66 buts en 71 matchs depuis son arrivée en 2016). Le Sporting est d'ailleurs 3e de son championnat après trois journées. Le retour aura lieu le 29 novembre.

Qarabag recevra ensuite Arsenal le 4 octobre. Après le départ de l'historique Arsène Wenger, remplacé par Unay Emery, les Londoniens sont à la peine en ce début de saison : trois points en autant de matchs de Premier League. Avec des éléments de la valeur d'Aubameyang, Lacazette, Ozil, Mkhitarjan ou Cech, on imagine pourtant mal les Gunners être éliminés dès la phase de groupe. Mais pour Delarge et ses coéquipiers, il faudra

essayer de prendre des points à l'aller, si les Gunners se cherchent encore, pour éviter d'avoir à jouer la qualification, à l'Emirates Stadium, lors de la 6e journée, le 13 décembre.

Reste l'inconnu du groupe : le Vorskla Poltava. Les Ukrainiens sont qualifiés au bénéfice de leur 3e place du championnat 2018. Pour leur deuxième participation européenne, ils feront office de petit poucet du groupe avec un effectif presque exclusivement local.

La double confrontation (25 octobre à Bakou, 8 novembre à Poltava) sera probablement décisive pour Qarabag. Sans faire injure aux Ukrainiens, ne pas faire le plein de points face à eux sera probablement réhabilitaire pour l'équipe de Dzon Delarge.

Allemagne, 7e journée, 4e division, groupe Sud-ouest

Antoine Makoumbou est resté sur le banc, lors de la victoire de la réserve de Mayence sur le terrain de l'Astoria Walldorf (0-2). Depuis le début de la saison, l'ancien monégasque a joué

soixante-quatre minutes.

France, 4e journée, 1re division

Monaco perd son duel face à l'OM (2-3). Remplaçant, Jordi Mboula est entré à la 81e.

Israël, 2e journée, 1re division

L'Hapoel Bnei Yehuda partage les points avec le leader, le Maccabi Petah Tikva (2-2). Mavis Tchibota était titulaire et a été remplacé à la 80e alors que son équipe était menée (1-2).

Portugal, 4e journée, 2e division

Gaius Makouta était titulaire lors du revers de Covilha face à la réserve de Guimaraes (1-2).

Roumanie, 7e journée, 1re division

Dylan Bahamboula était suspendu lors du match nul concédé par l'Astra Ploiesti face à Voluntarii (0-0).

Privé de Juvhel Tsoumou, suspendu, Hermannstadt chute à domicile face à Gas Metan Medias (0-1).

Suède, 21e journée, 3e division

Sans Ravy Tsouka Dozi, suspendu pour cumul de cartons, Vasteras bat le Fc Umea (3-1). Et conforte sa première place.

Suisse, 6e journée, 2e division

Lausanne remporte le derby sur le terrain du Servette (0-1). Avec Igor Nanga titulaire.

Camille Delourme